

ADLCA

RAPPORT D'ACTIVITE

2023



7 rue demi lune
39140 Bletterans

Rapport moral



L'année 2023 a été marquée par des réalisations significatives pour notre association que vous découvrirez tout au long de ce rapport d'activités.

En dépit des épreuves rencontrées, notamment une cyberattaque de grande ampleur, l'engagement de nos équipes nous a permis de maintenir la continuité de nos services aux patients et usagers ; et de progresser dans plusieurs domaines clés.

L'ADLCA a en effet confirmé son rôle essentiel dans la prise en charge et l'accompagnement des personnes souffrant de troubles de conduites addictives. Par leurs efforts conjoints, l'ensemble des salariés et administrateurs ont contribué à l'amélioration des parcours de soins, au maintien de la vigilance sanitaire, tout comme au renfort de la prévention et le soutien à la réinsertion des usagers.

Malgré les difficultés rencontrées sur la démographie médicale au sein de notre établissement, et un fort turnover des équipes soignantes, nous avons tenté de retrouver les niveaux de fréquentation d'avant Covid pour nos structures de soins.

Nous avons maintenu un programme riche en activités thérapeutiques, éducatives, créatives et culturelles, visant à accompagner les patients dans leur démarche de soins et d'insertion sociales mais aussi à nous ouvrir sur le monde extérieur et favoriser les passerelles.

Par des mesures sociales sans précédent nous avons poursuivi nos efforts pour accroître l'attractivité des métiers présents à l'ADLCA, soutenir les compétences internes et améliorer la santé et la sécurité des salariés.

L'association a renforcé ses partenariats et consolidé ses démarches qualités : l'évaluation externe déterminante pour orienter l'action du Csapa, la responsabilité sociale, économique et environnementale (La RSEI pour l'insertion), la protection des données ou encore l'évaluation de la satisfaction des parties prenantes.

Dépassant les obstacles institutionnels et normatifs nous n'avons pas renoncé au projet à moyen terme d'un nouveau centre de tri pour les piles, de référence Européenne, car nous sommes persuadés que notre idée est aussi pertinente que mesurée.

L'année 2023 fut également la première année pleine du fonctionnement de l'Hôtel*** du Parc reconfiguré avec ses 34 chambres. Son développement est au rendez-vous, son positionnement est affirmé.

En somme, nous avons démontré notre capacité à gérer tant des dossiers complexes que des crises importantes tout en continuant à progresser dans nos missions principales pour favoriser la santé et l'autonomie des personnes que nous accompagnons.

L'association reste déterminée à poursuivre son engagement pour l'amélioration continue de ses pratiques, et dans l'innovation, afin de répondre aux besoins sociaux croissants dans la population.

Le Président, Philippe Antoine

SOMMAIRE

<i>PRESENTATION</i>	...1
<i>LE CSAPA</i> <i>(Centre de Soins, d'Accompagnement et de</i> <i>prévention des Addictions)</i>	...2
<i>L'OFFRE DE SOIN</i>	...6
<i>PSYCHOLOGIE ET NEUROPSYCHOLOGIE</i>	...14
<i>INSERTION</i>	...15
<i>AUTRES ACTIONS</i>	...22
<i>ADMINISTRATIF / SUPPORT</i>	...28

L'association départementale de lutte contre les addictions (ADLCA) est une institution basée dans le Jura (39) qui s'est donnée comme objectif la mise en place d'une chaîne d'accompagnement susceptible de permettre à une personne souffrant d'addiction, de sortir de la dépendance et de reprendre en main un projet de vie.



L'ADLCA a par ailleurs développé un certain nombre d'actions dans le domaine de la prévention, en direction des jeunes notamment.

Depuis près de 40 ans, l'ADLCA s'est développée sur deux grands principes :

- ❖ Proposer un parcours allant du soin à l'insertion et au retour à l'emploi ;
- ❖ Considérer les besoins des personnes dans la globalité de leurs situations : santé, sociale, famille, justice, économique, professionnelle ... etc.

Composée de près de 200 salariés, l'ADLCA déploie sa logique de parcours des patients à travers :

- **un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)**, de Lons-le-Saunier et ses antennes et consultations avancées de Champagnole, Cousance et Arbois-Salins-Poligny. Le CSAPA accueille toute personne en difficulté avec sa consommation de substances psychoactives licites ou non licites ou souffrant d'addictions sans substance. Les équipes sont composées de médecins addictologues, psychiatres, psychologues, infirmières, éducateur spécialisé, chargée de prévention et agents administratifs.

Ils interviennent en amont d'un séjour à l'ADLCA ainsi qu'à l'issue d'un parcours de soin, afin d'accompagner les personnes après leur sortie ;

- **un service de médecine de 25 lits dédié aux sevrages et aux séjours thérapeutiques (MCO)**. Les patients y suivent un parcours de 21 jours comprenant un sevrage, suivi d'un séjour thérapeutique basé sur le renforcement des compétences psychosociales (estime de soi, affirmation de soi, gestion des émotions, gestion des excès, connaissances) ;
- **un centre de Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR)** de 40 lits, qui met en œuvre un accompagnement (8 semaines) permettant au patient de mieux comprendre sa relation avec le produit de reprendre un rythme de vie quotidienne et un équilibre de vie dans l'établissement ; de commencer à reconstruire un projet de vie personnel hors produit ;
- **un centre de formation et d'insertion professionnelle par l'activité économiques** dans 4 domaines d'activité :
 - les métiers du bâtiment ;
 - les métiers de l'hôtellerie – restauration (hôtel du Parc et restaurant Rouget de Lisle à Lons-le-Saunier) ;
 - un centre de tri des piles et accumulateurs rechargeables de référence nationale
 - la mécanique automobile
- **un centre culturel** qui propose aux patients, personnels et habitants du territoire une offre culturelle variée.

Le CSAPA

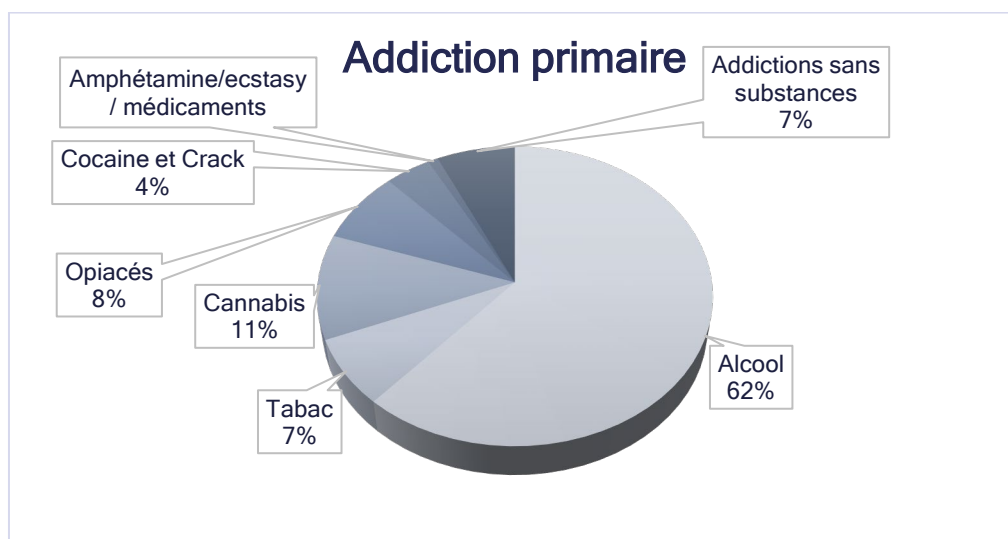
L'année 2023 a été l'occasion pour le CSAPA de se mettre à l'épreuve du nouveau référentiel d'évaluation de la HAS en ce qui concerne les ESMS. Au-delà de l'exercice ponctuel, à renouveler en 2028, ce fut l'occasion de mettre en exergue les forces (et parfois les faiblesses) de la structure tout au long du parcours de soin global offert par l'Association.



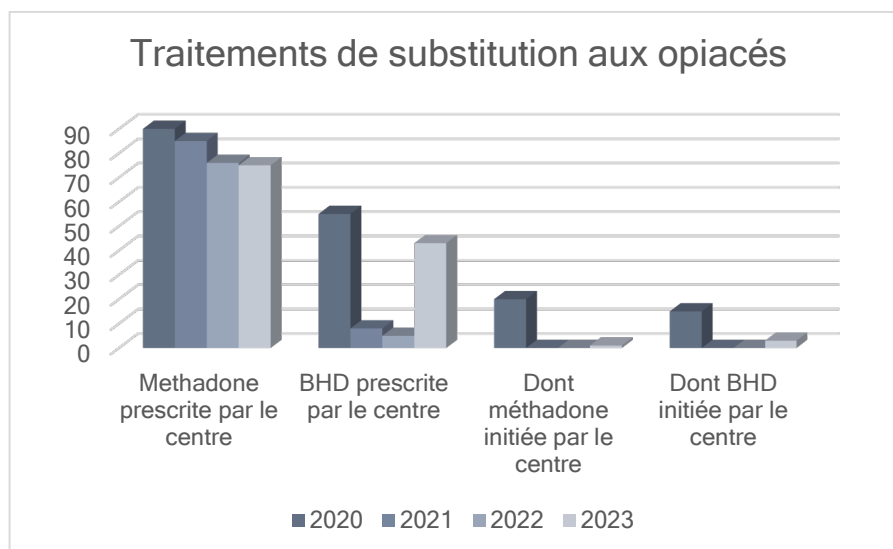
Les résultats – extrêmement positifs – ont permis de valider l'approche humaine et institutionnelle de notre exercice, au travers des regards croisés des membres de l'équipe et, tout aussi importants, de nos usagers.

Activité Globale	2020	2021	2022	2023
Nombre d'usagers suivis	651	690	801	842
Hommes	481	504	584	612
Femmes	170	186	217	230

Si le nombre de personnes suivies bénéficient d'un logement et sont originaires du territoire d'affectation, près de 9% des usagers sont sans domicile fixe ou bien dans un logement précaire. En corrélation avec cet état de fait, près de 13.6% des usagers sont sans revenus et 8.6% touche le RSA. Malgré un accueil généraliste, la file active reste fortement marquée « alcool », avec une disparité toutefois entre les antennes, celles d'Arbois étant plus impactée par une prise en charge de poly consommation.



La prise en charge des traitements de substitution et leur prescription au sein du centre est en nette augmentation, ce qui finalement valide la vision d'une pathologie poly-addictive et va de pair avec l'évolution du public bénéficiaire des services du CSAPA. On observe de même un retour vers la Buprénorphine Haut Dosage, traditionnellement dévolue à l'exercice en ville, mais qui peut aussi se comprendre comme une résultante de la difficulté croissante que verbalisent les usagers à trouver un médecin traitant, et le recours de ce fait au CSAPA comme prescripteur principal.



La première source d'orientation reste l'utilisateur lui-même, ou bien via ses proches. Si les efforts se poursuivent quant à la sensibilisation des professionnels de santé libéraux sur les services offerts par le CSAPA sur le territoire, il reste une marge de manœuvre non négligeable. Le renforcement des liens avec les médecins de villes reste tributaire des partenariats futurs à nouer (CPTS, CLS) et d'une meilleure visibilité de nos actions.

La justice est une entité prescriptrice de soin importante, qui dénote de notre implication dans le partenariat (rencontres régulières auprès des conseillers du SPIP, corrélation avec le placement extérieur rendu possible sur le site de Bletterans, Présentation ADLCA soin unifié).

Enfin, les différentes actions, notamment de formations (partenariat Acteur Relais avec la communauté de commune Poligny Arbois Salins, Champagnole Nozeroy, Conseil Départemental,...), les rencontres partenariales et interventions sur sites (CCAS, CHRS, Ville de Lons, Copil Préfectoraux) et la politique proactive de

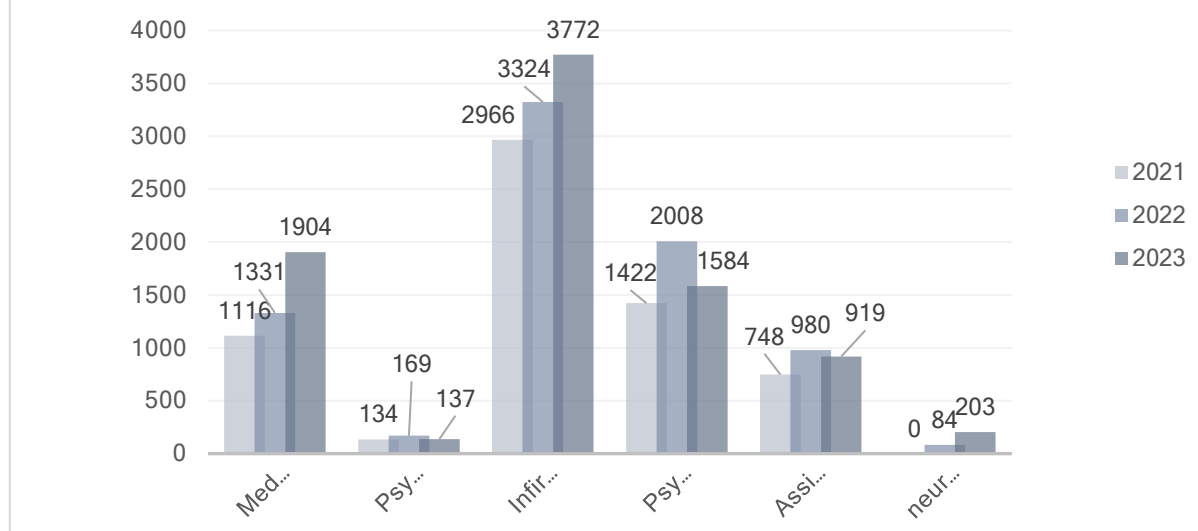
participation aux instances territoriales (GAFC) ont donné une visibilité importante au CSAPA sur le département, facilitant ainsi les orientations par des partenaires autrefois peu identifiés (acteurs sociaux et locaux, Maison de La Protection des Familles de la Gendarmerie, etc...).

ACTES

Pour l'ensemble des sites, nous comptabilisons 8598 actes en 2023 (7896 actes en 2022). Si l'augmentation est globale (notamment au niveau infirmier avec un renforcement non négligeable au sein de l'équipe), certains postes voient leur activité en baisse, comme les suivis psychologiques, impactés par des périodes de congés maternités et d'arrêt, et une difficulté de recrutement. Dans l'optique de pallier à cet obstacle dans le futur, la structure renforce l'accueil de stagiaires, notamment via la mise en place d'une réflexion au sein de l'équipe psy du CSAPA et une effectivité à l'été 2024.



Nombre d'actes selon la typologie



PRISE EN CHARGE DE GROUPE

L'année 2023 aura vu le déploiement de nouvelles possibilités d'accueil de groupe au sein du CSAPA. Au-delà du temps « Café Blabla » du lundi matin, presque historique désormais, d'autres modalités (visite SPA, temps jeux de société, activité gym douce, exposition d'œuvres de patients, activités marches), avec pour optique le renforcement du lien social, de la relation thérapeutique et des compétences psychosociales, ont été mises en place. In fine, ces temps collectifs auront permis d'accueillir 225 personnes en 2023 contre 181 en 2022.

Les temps balisés de prise de parole de l'utilisateur restent difficilement saisis par les bénéficiaires ; il faut néanmoins souligner que la relation à l'autre, le défaut de communication et le repli sur soi sont des marqueurs de la pathologie addictive... 2024 verra probablement émerger de nouveaux outils au sein de l'équipe de la structure !

RÉFÉRENCE CARCÉRALE

Le CSAPA de l'ADLCA est le référent carcéral identifié sur le territoire de Lons-le Saunier. Il est désigné pour assurer l'accompagnement, l'élaboration du projet de soin et d'insertion des personnes détenues et assurer l'articulation avec l'extérieur, en vue de la préparation à la sortie et dans l'objectif d'une prise en charge globale. En 2023, 65 détenus ont été rencontrés contre 52 en 2022. Ils ont pu bénéficier de 382 entretiens avec les travailleurs sociaux du CSAPA et de 17 entretiens infirmiers.

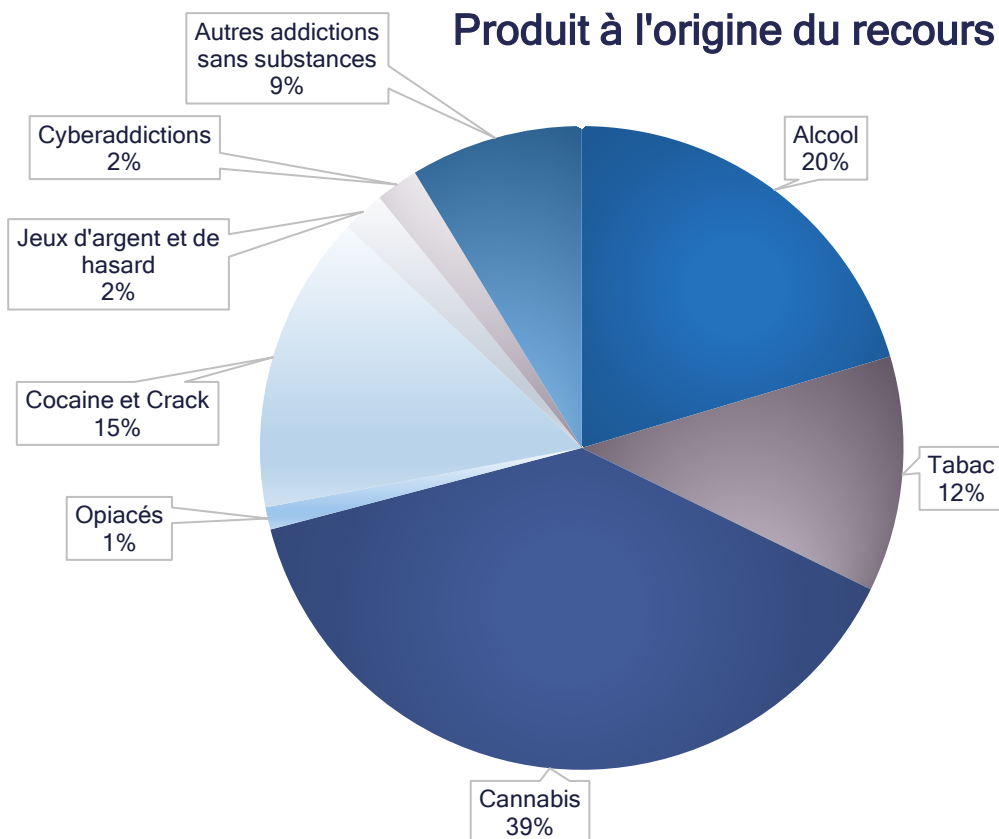
Une prise en charge neuropsychologique a pu être initiée pour un détenu, sur 6 séances. Dans le cadre du travail de prévention de la récidive, des groupes de sensibilisation/information ont permis à 25 détenus d'échanger avec un professionnel du CSAPA (17 séances).

CONSULTATIONS JEUNES CONSOMMATEURS (CJC) ET PRÉVENTION

L'accueil des jeunes usagers est à nouveau en légère hausse en 2023. Des efforts sont faits dans la sensibilisation des partenaires accueillants ce type de public (Info Jeune Jura, Mission Locale, CCAS et Education Nationale), et ce, malgré une certaine difficulté en termes de ressources humaines courant 2023, notamment sur le dernier semestre. L'enjeu n'étant pas seulement de remplacer la quotité de temps de prévention, mais aussi, à l'aune des impératifs du CPOM, notamment en termes de programmes probants de renforcement des compétences psychosociales, de retrouver à compétences égales des profils de préventeurs.

Il est prévu la formation sur les divers programmes déployés au niveau des nouveaux arrivants (Protect, Candis, PSFP, Primavera, en sus de Unplugged et Unplus). Cela devrait permettre un déploiement apaisé à la rentrée 2024.

Produit à l'origine du recours à la CJC



Le CSAPA de l'ADLCA continue son investissement dans les programmes probants, déterminé désormais à coordonner son partenariat avec les autres acteurs de prévention notamment dans le déploiement d'actions conjointes sur son territoire d'affectation.

Avec un nombre égal à 2022 d'établissements scolaires sur le territoire d'affectation, l'équipe de prévention a su maintenir son activité au mieux des capacités, et au total ce sont 2352 jeunes qui auront bénéficié de nos actions sur tout le territoire d'affectation.

En ce qui concerne les publics en milieu professionnel, nos expériences tant dans le programme public précaire de 2020-2022 que

l'approche du programme CBSM nous démontrent qu'il y a un réel effort à mener auprès des publics sensibles aux problématiques addictives, notamment en lien avec le tabagisme.



Sur le territoire partagé de Lons, plusieurs réunions ont eu lieu entre les équipes de CJC/Prévention du CSAPA de l'ADLCA et de OPPELIA/PASSERELLE 39 afin de coordonner nos actions, et travailler à une identification commune de la CJC. L'ouverture de cette dernière, repoussée pour cause de travaux au lieu identifié (Info Jeune Jura) a été effective à mars 2024.

L'offre de soins

› 554 entrées patients MCO et SMR

LE POLE MEDECINE-CHIRURGIE-OBSTETRIQUE (MCO)

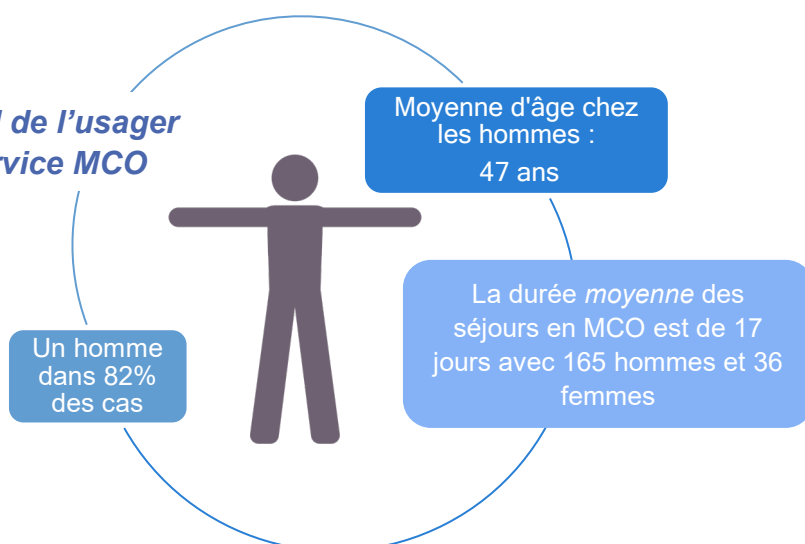
Cette unité de médecine a ouvert ses portes en 2009. Elle accueille 20 lits de médecine en chambres individuelles installés dans des locaux neufs, lesquels ont été construits et réalisés par les équipes des structures d'insertion et de formation de l'ADLCA.

Elle accompagne les patients dans l'étape de rupture avec les produits. Les patients peuvent bénéficier :

D'un sevrage simple : 6 à 10 jours d'hospitalisation pour une rupture avec le(s) produit(s).

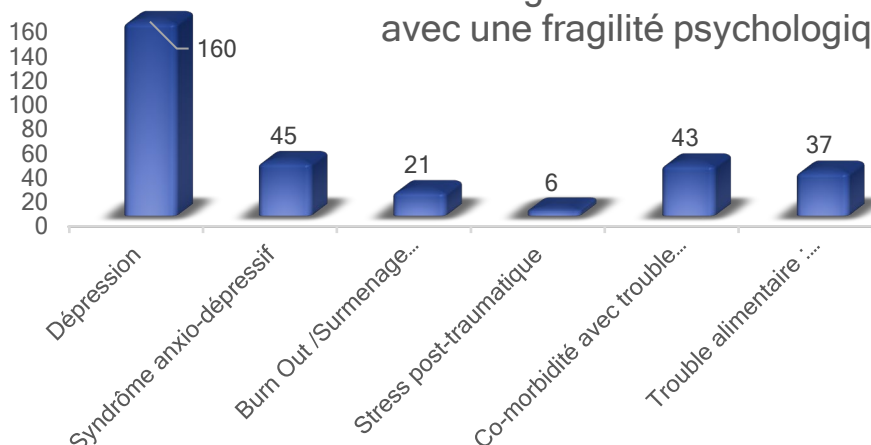
Du séjour thérapeutique : parcours de 21 jours comprenant un sevrage, suivi d'un programme thérapeutique basé sur le renforcement des compétences psychosociales (estime de soi, affirmation de soi, gestion des émotions, gestion des excès, connaissances sur les addictions)

Le profil de l'utilisateur au service MCO

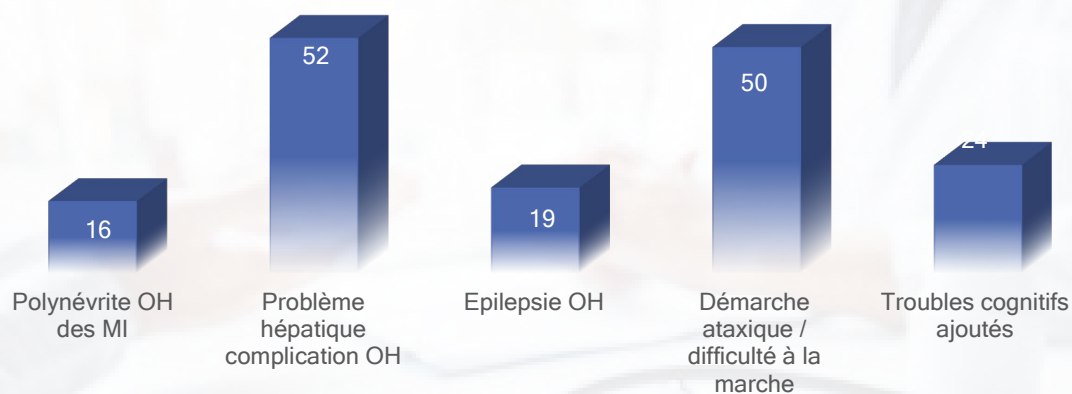


PATHOLOGIES ASSOCIEES

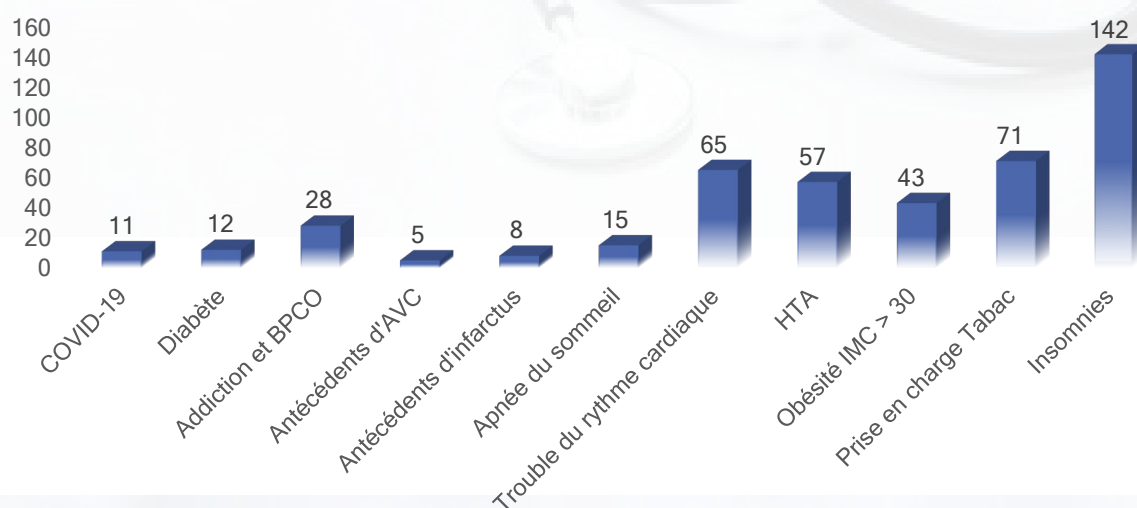
Pathologies associées en lien avec une fragilité psychologique



Pathologies associées à un alcoolisme installé



Autres pathologies présentées par les patients au sevrage



Contexte familial défavorisant



Contexte OH familial

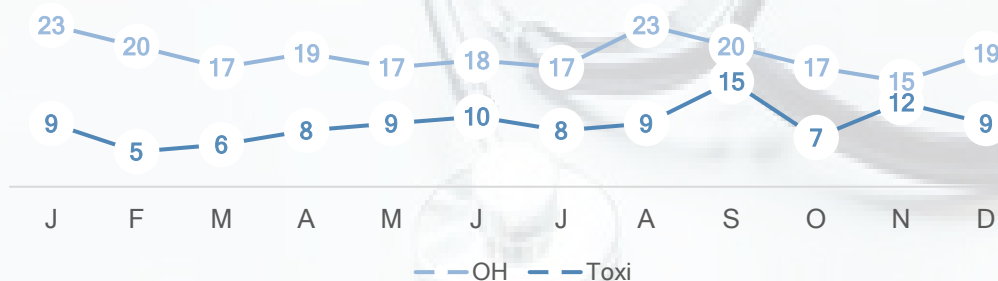
Polyconso familiale

LES MOTIFS D'HOSPITALISATION

Prises en charge effectuées en 2023



Motifs d'hospitalisation en mco, par mois
(données 2023)



VIE DU SERVICE

Arrivée d'une nouvelle cadre de santé janvier 2023.

Turn over soignants important avec 15 CDD Aide-Soignant dont 4 toujours en poste en 2024 et 11 CDD Infirmiers dont 1 toujours en poste en 2024

L'ADLCA a accueilli 4 étudiants Aides-Soignant(e)s ainsi que 4 étudiant(e)s infirmier(e)s dont un en apprentissage pour lequel un CDI sera effectif en juillet 2024.

Inscription de deux IDE en DU Addictologie



Nouvelles tenues professionnelles pour les infirmières et aides-soignantes

LE POLE SOINS MEDICAUX ET DE READAPTATION (SMR)

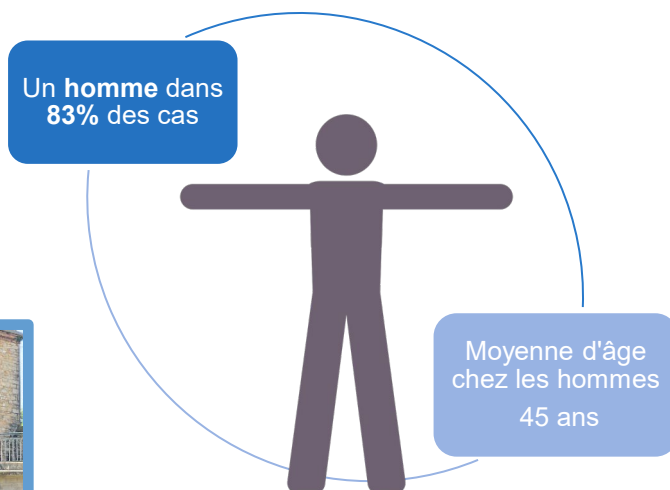
Le séjour en SMR doit permettre au patient :

- De mieux comprendre sa relation avec le produit
- De reprendre un rythme de vie quotidienne et un équilibre de vie dans l'établissement
- De commencer à reconstruire un projet de vie personnel hors produit.

La durée moyenne des séjours est de 8 semaines, en moyenne.



Le profil de l'utilisateur au SMR 2023



Les différents temps de séjour possibles

Le 1er temps de séjour (il fait suite au séjour thérapeutique)

- Poursuite de la réflexion sur la relation au produit
- Travail autour du corps, relaxation, activités sportives
- Activités créatives, culturelles, photographie, cuir/reliure, dessin
- Musicothérapie
- Diététique

Objectifs : retrouver des plaisirs hors produit

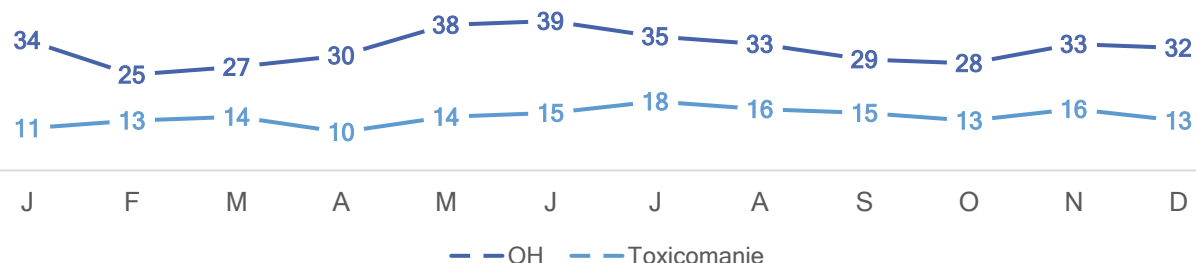
Le 2ème temps de séjour

- Reprise d'un rythme de vie quotidienne par le service communautaire
- Travail sur la confiance et l'estime de soi à travers la participation à la vie collective : activités de services
- Activités créatives, culturelles et sportives.

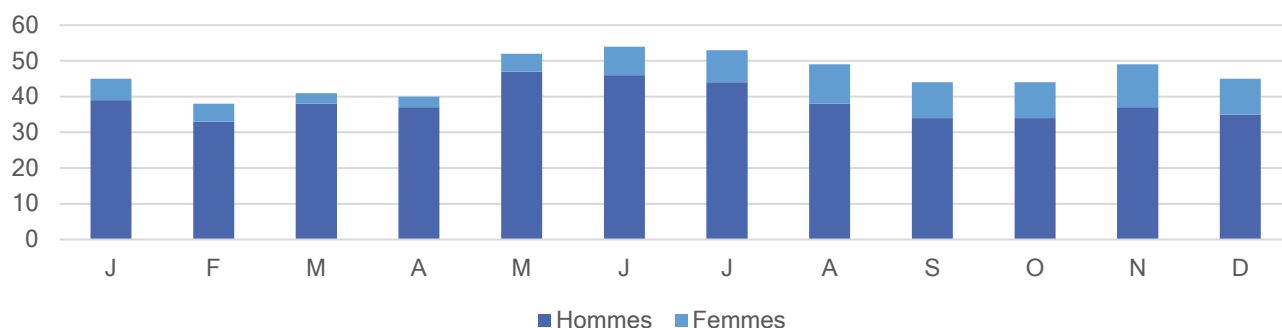


Données Médicales SMR

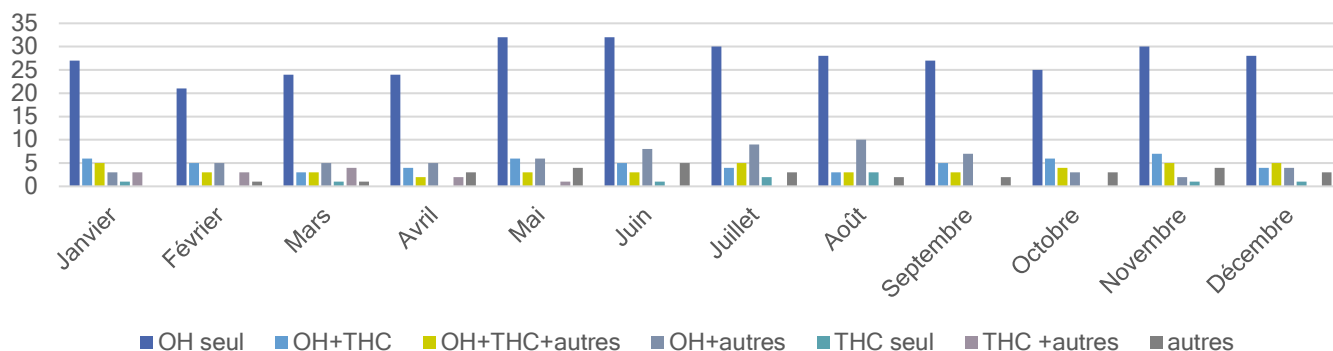
MOTIFS D'HOSPITALISATION EN SMR, DONNÉES MENSUELLES 2023.



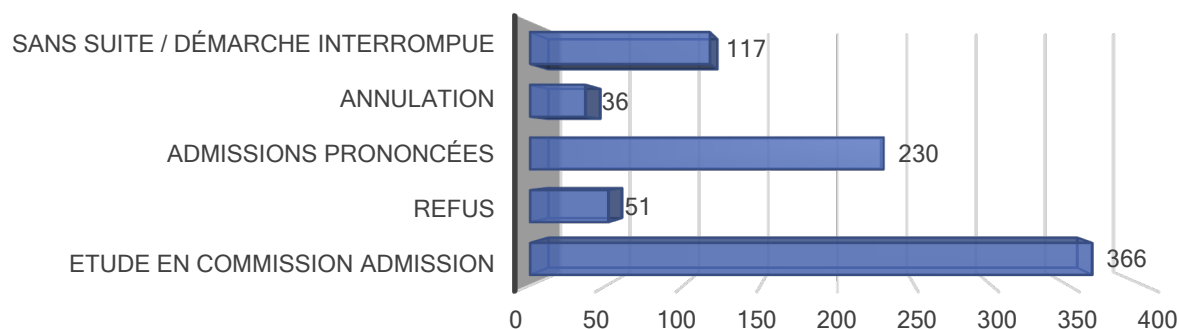
Répartition hommes/femmes parmi les séjours 2023 en SMR.



233 prises en charge SMR en 2023



Commission d'admission en 2023 (477 demandes en MCO et SMR confondus)



L'EQUIPE EDUCATIVE

En 2023, l'équipe n'a pas connu d'évolution dans sa composition.

Sa composition : 2 moniteurs éducateur (1.80 ETP) 1 Conseillère en Economie Familiale et Sociale (0.50 ETP) 1 Technicienne en Economie Familiale et Sociale (1 ETP) 1 éducateur sportif (1 ETP) 1 Musicothérapeute (0.50 ETP) 1 Responsable Educatif (1 ETP)

Chaque éducateur ou animateur est amené à animer des activités de groupe, selon ses compétences : des ateliers créatifs et d'expression, des activités communautaires, des temps de remédiation cognitive, de relaxation, des ateliers sportifs, la participation aux groupes de psycho éducation (thèmes santé ou GAMA) des réunions d'informations diverses....

Ils ont également pour mission des temps de référence de patient. Ils sont garants de la mise en place et la coordination du parcours de soin. Ils peuvent apporter toutes les observations nécessaires à l'élaboration d'un nouveau projet de vie. Ils accompagnent les patients dans leur démarche de soin et de rupture avec le produit.



LES ACTIVITÉS THÉRAPEUTIQUES

Nous rappelons que la visée thérapeutique de nos soins doit permettre l'induction d'une réflexion sur le rapport entretenu avec les produits et une remise en question des fonctionnements du patient, l'invitation à l'autonomisation, la perspective de réappropriation globale du projet de vie sans produits : réappropriation des choix, de la situation sociale et des projets de sortie.

Par le biais de ces objectifs :

- Aider à l'appropriation de la démarche de soins et apporter du cadre, de la réassurance
- Redonner de la confiance en soi et aider le patient à dépasser la frustration et initier une réflexion autour du rapport aux substances psychoactives

Les CSMRA doivent répondre également aux missions selon le cadre législatif sanitaire et social et des bonnes pratiques professionnelles :

- Consolider l'abstinence et prévenir la rechute et les risques liés à la consommation
- Assurer un suivi médical et assurer une aide psychothérapeutique
- Assurer un programme socio-éducatif favorisant la réadaptation à une vie sociale

Afin de répondre à ces objectifs, notre programme de CSMRA propose un parcours de soin de 8 semaines.

Ce programme est également ponctué de temps d'animation en soirée à caractère volontaire (piscine, Cinéma, Volley ball et ouverture de la salle de sport et salle informatique).

170

Nombre de patients accompagnés au cinéma

177

Nombre de patients accompagnés à la piscine

LES ACTIVITÉS THÉRAPEUTIQUES MISES EN ŒUVRE PAR LE SERVICE EDUCATIF DANS LES PARCOURS DE SOIN

ateliers créatifs (dessin, reliure/cuir, photographie, ateliers créatif)	15 séances
sport (pilates, gym douce, activité physique renforcé)	17 séances
relaxation courte	3 séances
Groupe d'Aide au Maintien à l'Abstinence	• pensées automatiques • apprendre à s'affirmer • l'entourage
thème santé	• prévention bruit et son • musicothérapie • ateliers alimentation et addiction • sexualité/intimité/affectivité
services communautaires (2 jour et demi/ semaine)	déclinés autour de l'entretien intérieur, l'entretien extérieur, le service et plonge, la tenue de la cafeteriat



LES JOURNEES COLLECTIVES

Chaque mois, l'équipe éducative propose des journées ou sorties culturelles avec pour objectif de sensibiliser nos patients au respect de l'environnement.

Les sorties collectives s'articulent autour de thèmes divers (visites des divers centres de tri et des différents déchets).

Les patients bénéficient également de journées de détente autour du land art, du surcycling... d'ateliers « fait main »

Ces actions amènent à une réflexion sur nos comportements vis-à-vis des impératifs de préservation de notre environnement.

26-janv	Vernissage de l'exposition des créations des patients
04-mai	Maison du comté (Poligny) et randonnées (Planches-près-Arbois)
01-juin	Journée avec le CPIE de Sellières autour d'ateliers zéro déchets
06-juil	Visite du Fab Lab de Commenailles et sublimation d'objets
14-sept	Journée autour du tri avec le SYDOM
05-oct	Visite du Fab Lab de Commenailles et sublimation d'objets
nov	Sensibilisation autour du mois sans Tabac / et e-cigarette (Daze)
07-déc	Ateliers décos de Noël

LES JOURNEES DE L'AMICALE

L'association « amicale des pensionnaires, anciens pensionnaires, parents et amis de l'adlca » organise des journées de rencontres au sein de l'établissement. L'objectif est de permettre à d'anciens patients de garder un contact avec l'équipe et de venir partager des moments conviviaux avec elle.

Ces journées sont aussi l'occasion de rencontrer les patients actuellement en soins.

Trois journées de l'amicale sont organisées dans l'année, à savoir un concours de cartes, un concours de pétanque et une journée détente.

Tous les patients participent.

La mobilisation des anciens patients (durant la période covid) est toujours compliquée. Seules deux journées ont pu être organisées : concours de pétanque (12 participants) et un concours de cartes (21 participants).

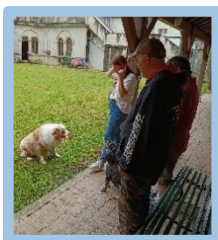


DEVELOPPEMENT DE LA PLURIDISCIPLINARITE DANS LES PRISES EN CHARGE



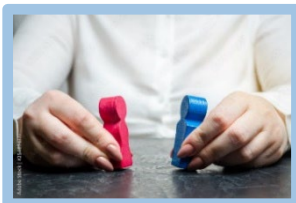
PRESTATION DIETETIQUE avec Flora Kim MAINAUD

Octobre 2023, arrivée d'une diététicienne 2 jours par semaine Prise en charge de 55 patients en individuel et plus de 150 ateliers proposés Répartition de la prise en charge avec 47% pour le service médecine et 45% pour le SMR. Les motifs principaux de consultation sont la pathologie de la nutrition et les troubles du comportement alimentaire.



MEDIATION ANIMALE avec Laura BAILLY et ses chiens

Septembre 2023, début de la médiation animale, proposée par notre infirmière Laure et ses 2 chiens (CHEF et ALPHA). Ces derniers chiens sont très attendus par l'ensemble des patients. Cette initiative soutenue par l'institution et remplit pleinement sa mission thérapeutique.



VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE avec Karine BERTRAND

Mise en place en 2023, cette intervention se traduit par la mise en place de 3 ateliers. 37 patients ont été concernés par des groupes de paroles et des entretiens individuels, conduisant à un travail sur cette problématique. En parallèle une formation de 3 jours a concerné 15 professionnels. Les bénéfices apportés aux patients et à la prise en charge, mettent en évidence la nécessité de pérenniser cette prestation.

Le Service Psychologie / Neuropsychologie

Le public accueilli souffre de troubles addictifs et nécessite une prise en soins globale, c'est-à-dire médico-psycho-sociale, alliant l'accompagnement individuel et collectif. Le service psychologique de l'ADLCA compte 5 psychologues : 3 psychologues cliniciennes (2,70 ETP) et 2 neuropsychologues (1,70 ETP).



Les psychologues cliniciennes proposent un accompagnement psychologique individuel à tout patient qui en fait la demande, qu'il soit en service de médecine, en soins médicaux et de réadaptation SMR) ou en soins séquentiels. Elles peuvent aussi continuer l'accompagnement des patients qui s'orientent vers un parcours de réinsertion professionnelle au sein de l'ADLCA. Elles prennent en compte la globalité du sujet et accompagnent ainsi le patient à élaborer autour de la question de son addiction et de ses conduites, mais aussi autour de l'ensemble de sa sphère psychique.

Par exemple, l'investissement des relations interpersonnelles, les capacités de gestion émotionnelle, les capacités d'adaptation, le fonctionnement psychique, en lien ou non avec la problématique addictive. Les psychologues cliniciennes assurent le cas échéant un relais de prise en soins auprès des structures adaptées par le biais de transmissions orales ou par la rédaction d'un compte rendu de fin de prise en charge. Les psychologues cliniciennes ont également en charge l'animation de groupes de parole, et de groupes de psychoéducation autour de deux thématiques particulières : « l'estime de soi » et « les émotions ».

Les neuropsychologues effectuent, systématiquement et pour tous les patients accueillis en CSMRA, une évaluation MOCA (test de dépistage d'éventuels troubles cognitifs). Elles peuvent par la suite proposer un bilan neuropsychologique si cela est pertinent, et un accompagnement individuel lorsque cela est nécessaire. Ce bilan doit aider à la prise en charge des patients au sein de la structure, permettre un relais adéquat sur les structures de soin indiquées, et préparer le retour à domicile du patient.

De plus, un bilan neuropsychologique est effectué systématiquement pour toute candidature au parcours de réinsertion professionnelle. Les neuropsychologues sont également responsables du programme de remédiation cognitive ; elles ont en charge l'animation de séances collectives pour les patients en service de médecine, et supervisent celles animées par les éducateurs pour les patients en SMR. Par ailleurs, elles animent un groupe de psychoéducation sur la planification de la sortie, pour les patients en fin de parcours SMR.

Toutes les psychologues participent aux réunions de synthèse toutes les semaines, aux réunions d'insertion toutes les quinze, ainsi qu'à un staff médical par semaine, et toute autre réunion nécessaire ou prévue par l'institution. Elles se réunissent également une fois par semaine pour une réunion de service. De manière parallèle, la psychologue responsable du service participe aux réunions « interpôle » et « pôle soin ». En 2023, elle s'est également investie dans le groupe de travail en vue de la réactualisation du livret d'accueil, ainsi que dans le COPIL sur les risques psychosociaux.

L'équipe des psychologues travaille en lien avec les équipes médicales, éducatives et de réinsertion professionnelle, afin de garantir un accompagnement optimal et adapté du patient. En ce sens, elles sont amenées à partager leurs compétences et leurs connaissances en lien avec leur domaine d'expertise. A ce titre, une des neuropsychologues a dispensé deux sessions de sensibilisation sur les troubles cognitifs à destination de l'équipe pluridisciplinaire en novembre 2023.

Les neuropsychologues ont effectué 109 évaluations de dépistage de troubles cognitifs. Elles ont également réalisé 81 bilans neuropsychologiques qui ont donné suite à 44 suivis individuels en remédiation cognitive. Elles ont animé 219 séances de remédiation cognitive, soit autant d'heures d'accompagnement collectif. Elles ont également animé 25 groupes de psychoéducation. Ce bilan est à considérer en tenant compte de l'absence des données d'une psychologue, partie définitivement du service en septembre, ainsi que de l'absence de collecte durant le congé maternité d'une neuropsychologue.



Le Service Insertion

SECTEUR BATIMENT

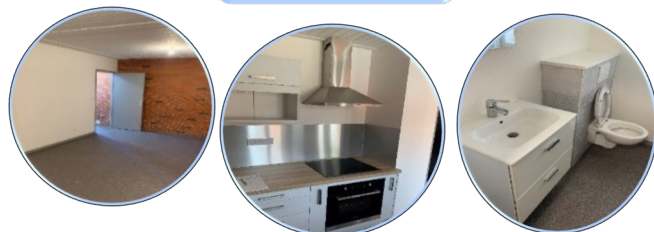
Le secteur bâtiment est intervenu tout au long de l'année dans des chantiers de second œuvre / rénovation auprès de clients extérieurs.

Le lycée agricole de Montmorot

AVANT



APRES



L'année 2023 a également vu de nombreux chantiers internes se concrétiser, le secteur bâtiment assure également toute la maintenance du patrimoine conséquent de l'association.

Salle de conférences

AVANT



APRES



Labo photos

AVANT

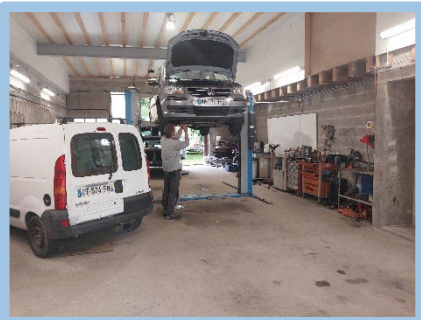


APRES



Enfin en fin d'année le service et le magasin se sont installés dans les anciens locaux Toupargel que l'ADLCA loue également pour stocker des déchets non dangereux en attente d'expédition.

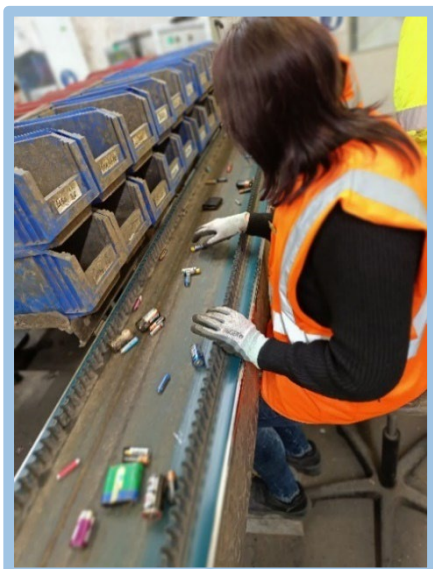
ATELIER MECANIQUE



Avec l'arrivée d'un nouveau moniteur, l'atelier mécanique est conforté et propose ses services aux administrateurs, salariés et au réseau de partenaires ; dans le cadre d'une formation en situation de travail.

A l'étude : le réemploi des deux roues en lien avec le projet Recyclo porté conjointement avec Oasis.

CENTRE DE TRI DE PILES ET ACCUMULATEURS



Basé à Bletterans, le Centre de tri de piles et accumulateurs de l'ADLCA est le **1^{er} opérateur national de tri** (sur 4 centres existants en France) et le **seul site à fonctionner sur un modèle d'économie sociale et solidaire** (personnel en insertion).

3 900 tonnes triées en 2023

Marge d'erreur de moins de 1%

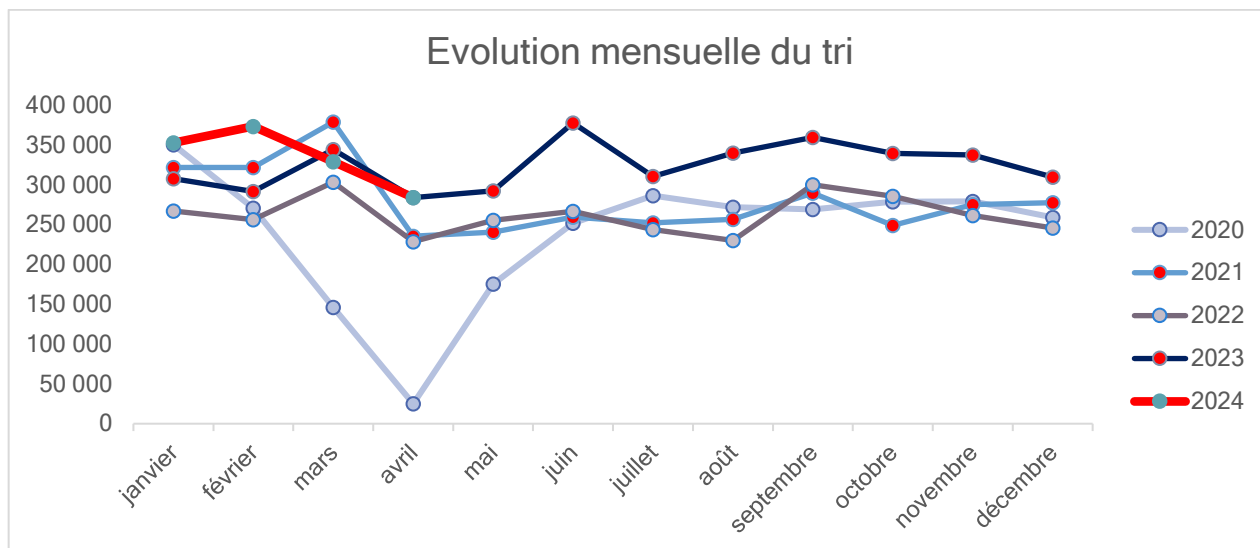
Des travaux de mises aux normes ont été menés sur le site de manière à répondre aux exigences de la Dreal et de la nouvelle compagnie d'assurance, notamment la mise en rétention du site.

Les études ont été lancées pour la mise en œuvre d'un projet de nouveau centre de tri :

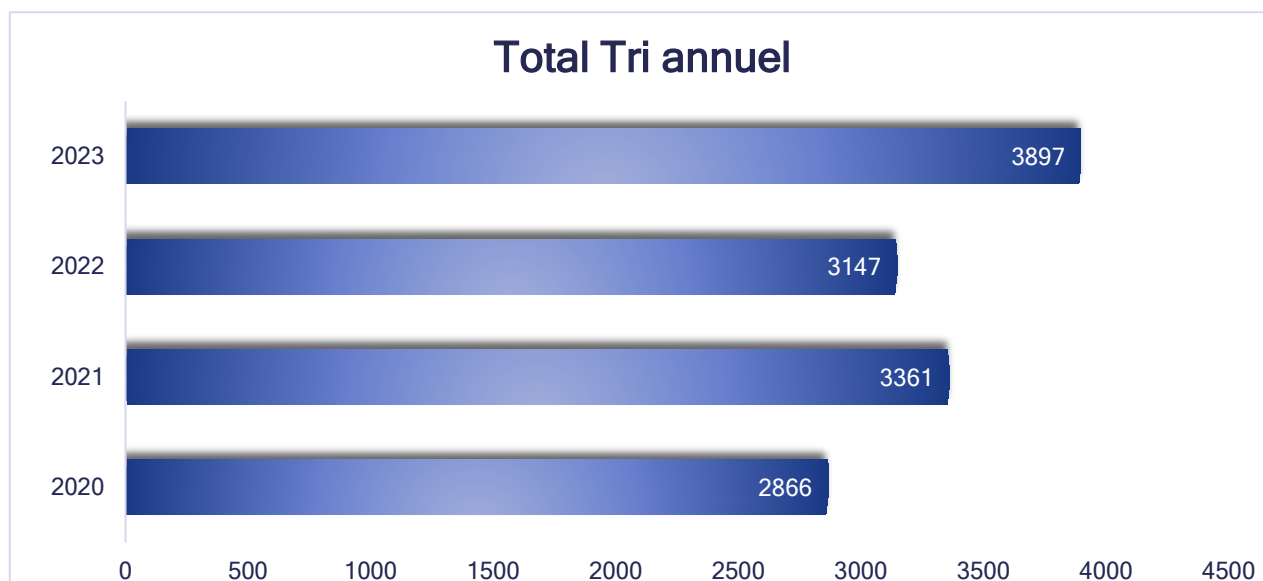
- Identification d'un terrain sur la commune de Nance, en lien avec la Com com
- Préétude classement ICPE
- Définition d'un nouveau process de tri, consultation des entreprises
- Cahier des charges programme architectural



LE TRI EN 2023



Comparaison des volumes triés : (objectif 5 000 tonnes à l'horizon 2027)



Autres points marquantes en 2023 :

- Première année de l'appel d'offres négocié en direct avec Corepile et Screlec : meilleure valorisation à la tonne triée, sécurisation du contrat sur 3 ans
- Restructuration des équipes avec l'arrivée d'un nouveau chef de site et la création d'un poste de Responsable de production
- Occupation des locaux de Toupargel pour le stockage de matières non dangereuses

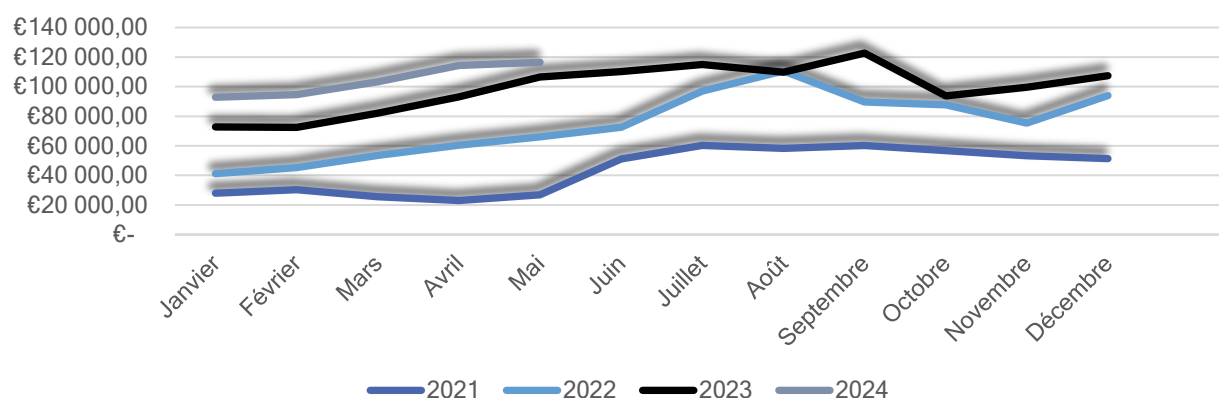
HOTEL*** DU PARC – RESTAURANT LE ROUGET DE LISLE

2023 a été la 2ème année de fonctionnement des 15 chambres du nouvel établissement hôtelier ouvert en juillet 2022 ; et donc la première année pleine de fonctionnement :

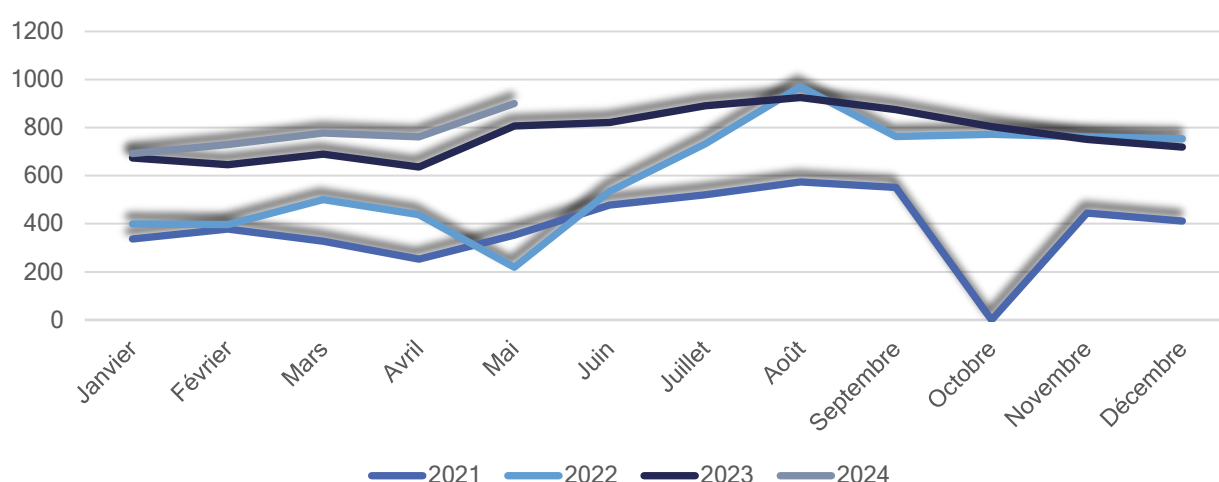
Un établissement en pleine croissance.



Evolution mensuelle du chiffre d'affaires (HT)



Evolution mensuelle du nombre de nuitées



9 239 nuitées en 2023

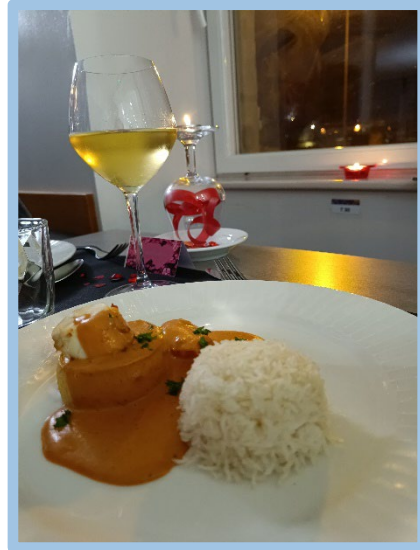
(7 240 en 2022)

Taux d'occupation des chambres : 74,41 %
(Moyenne Taux occupation JURA : 58% - source INSEE)

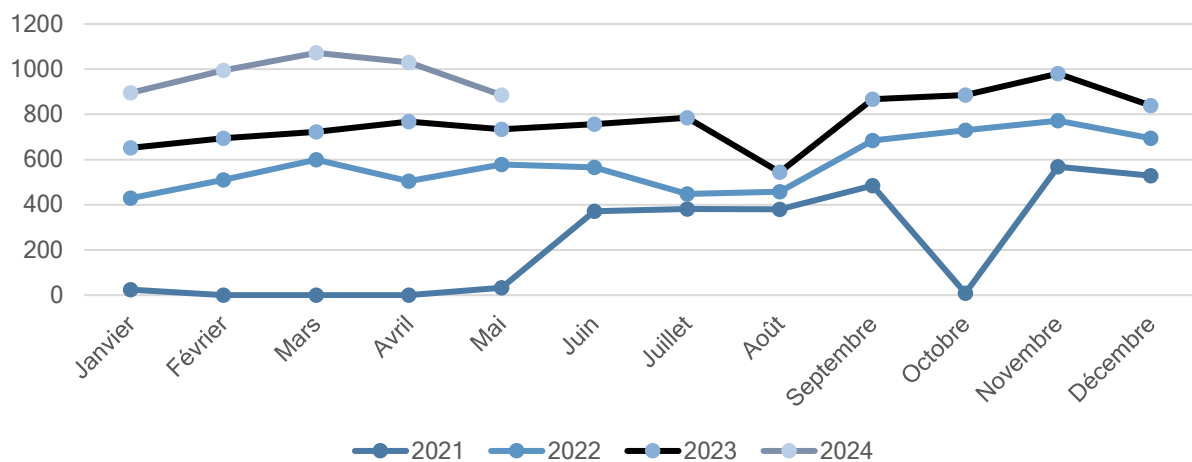


9 228 repas de midi servis en 2023
(6 971 en 2022)

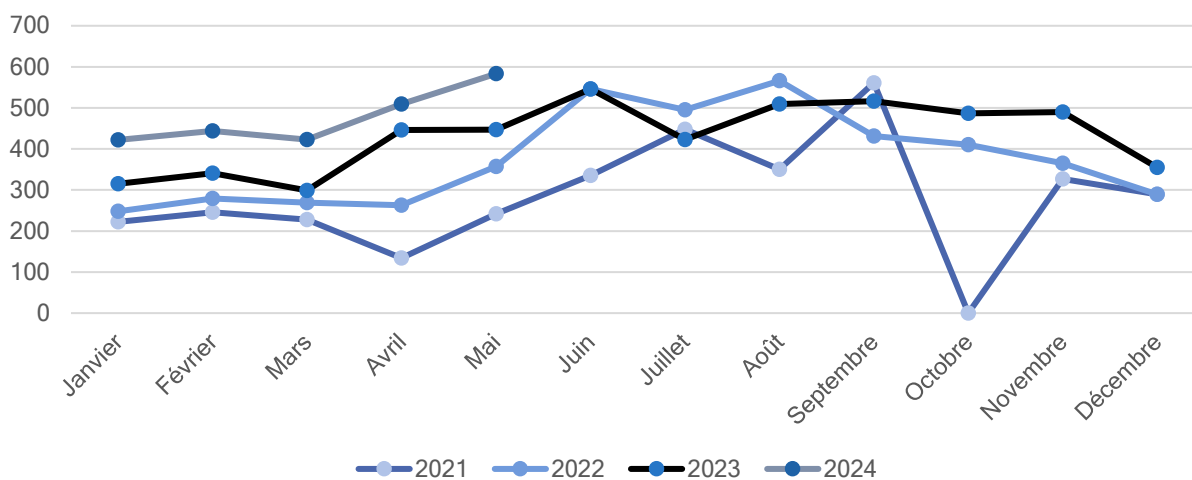
5 174 repas du soir servis en 2023
(4 518 en 2022)



Evolution mensuelle du nombre de couverts MIDI



Evolution nombre de couverts SOIR



CENTRE D'HEBERGEMENT ET D'ADAPTATION A LA VIE ACTIVE (CHAVA)

Nombre de parcours en Cava : 23 (13 en 2022)

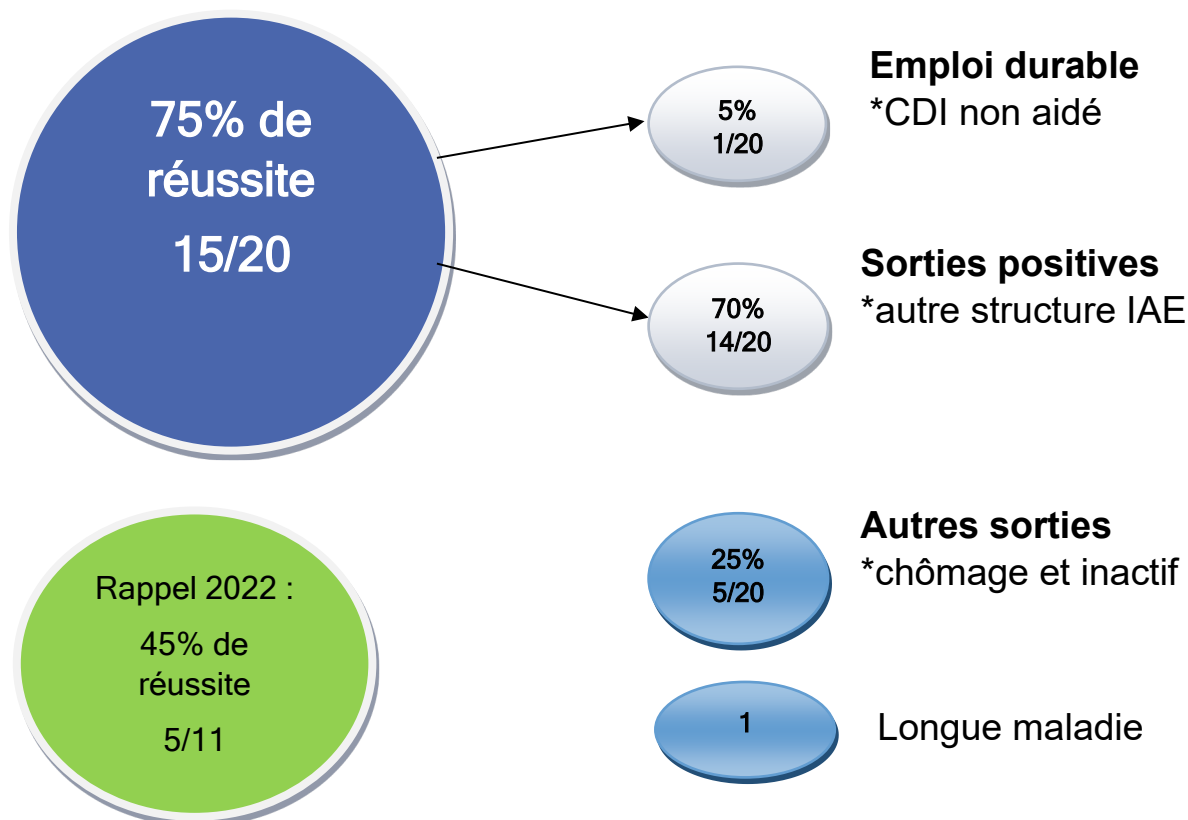
60% de l'effectif en provenance de la Bourgogne Franche-comté,
40% viennent d'autres régions françaises.

- Niveau inférieur ou égal au CAP/BEB : 16 - 69,57%
- Allocataires RSA : 7 - 30,43%
- Jeunes de - 26 ans : 1 - 4,35%
- Séniors de + de 50ans : 1 - 4,35%



1 (4.35 %)

22 (95.65%)



Vers un pôle logement ?

2023 marque l'année du changement de dénomination du Centre d'adaptation à la vie active (Cava) en Centre d'hébergement et d'adaptation à la vie active (Chava). L'ADLCA souhaite ainsi affirmer son rôle prépondérant dans l'accompagnement social et notamment à travers les solutions de logement qu'elle propose à ses usagers. Le renfort de l'équipe éducative et sociale, pour l'instant sans soutien pérenne des pouvoirs publics, a été tout de même décidé avec l'objectif de structurer à terme une véritable politique du logement et un réel pôle social transversal.

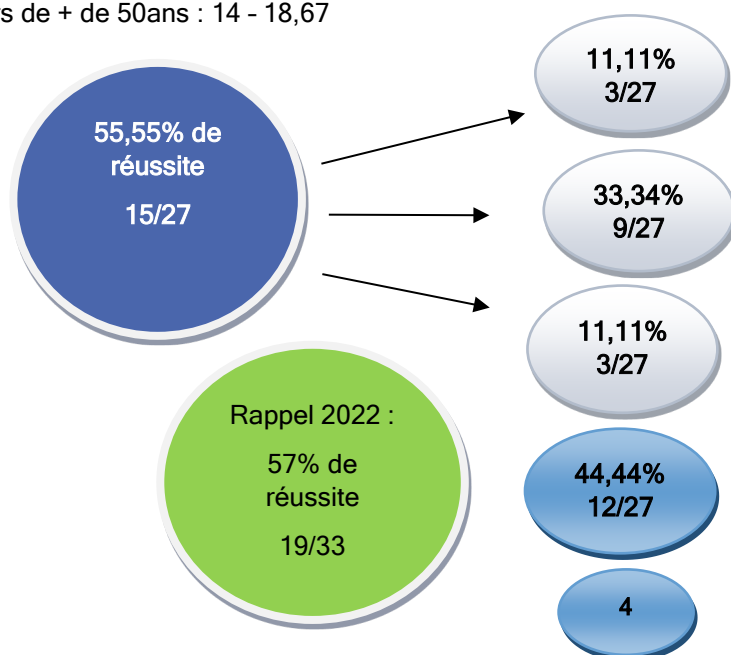
ENTREPRISE D'INSERTION (EI)

Nombre de parcours en CDDI : 75 (71 en 2022)
 Niveau inférieur ou égal au CAP/BEB : 64 - 85,33%
 Demandeurs d'emploi de plus de 12 mois : 32 - 42,67%
 Allocataires RSA : 17 - 22,67%
 Jeunes de - 26 ans : 16 - 21,33%
 Séniors de + de 50ans : 14 - 18,67



23 (30.67 %)

52 (69.33 %)



Emploi durable

- CDI non aidé

Emplois de transition

- CDD de moins de 6 mois
- autre structure IAE

Sorties positives

- Formation
- Embauche CDD autre structure IAE

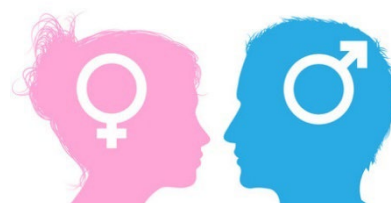
Autres sorties

*chômage et sans nouvelle

Sortie moins de 3 mois

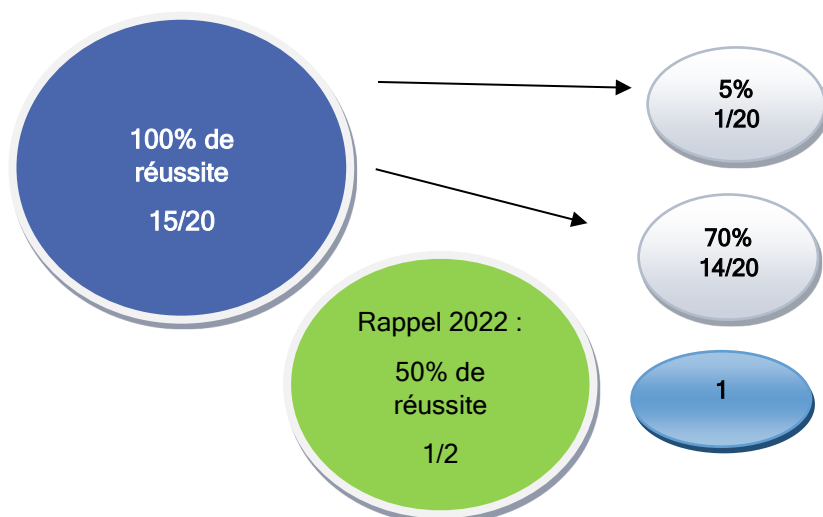
ATELIER CHANTIER D'INSERTION (ACI)

Nombre de parcours d'insertion : 5 (4 en 2022)
 Niveau inférieur ou égal au CAP/BEB : 5 - 100%
 Allocataires RSA : 5 - 100%
 Jeunes de - 26 ans : 0
 Séniors de + de 50ans : 1 - 20%



1 (20 %)

4 (80 %)



Emploi de transition

CDD de moins de 6 mois

Sorties positives

- entrée en formation qualifiante

Sortie de moins de 3 mois

Autres actions

PLACEMENTS EXTERIEURS

Présentation du dispositif placement extérieur (PE) :

ADLCA s'est organisé pour l'accueil de personnes placées sous main de justice (PPSMJ) en dispositifs de soins et en dispositif d'insertion professionnelle. Ce dispositif permet aux personnes détenues d'exécuter leur peine en bénéficiant d'une alternative à l'incarcération, leur offrant la possibilité d'effectuer des soins en addictologie, de préparer au mieux leur insertion sociale et professionnelle, ainsi que de lutter contre la récidive.

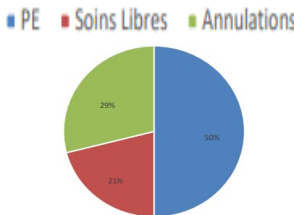
Ce partenariat entre ADLCA et l'administration pénitentiaire du Jura est formalisé dans 2 conventions annuelles, l'une concernant le secteur d'hospitalisation (MCO-SMR), l'autre le pôle insertion.

Dans le souci de garantir une prise en charge adaptée et optimale, le nombre d'usagers accueillis simultanément dans ce dispositif est limité à 2 en secteur insertion et 2 en secteur de soins. L'organisation définie prévoit une rencontre de pré-admission entre le référent SPIP de ADLCA, le médecin-chef de service de soins et la personne en placement extérieur. Cette rencontre a lieu au sein de ADLCA et permet de confirmer l'engagement de la personne en placement extérieur dans un processus de soins ou de réinsertion, ainsi que de réaffirmer le cadre législatif et le règlement intérieur de la structure,.

En 2023, l'organisation pré-définie a été reconduite et s'est vue enrichie d'un nouvel outil interactif permettant aux professionnels du SPIP et référents PE à l'ADLCA, d'échanger des informations nécessaires au suivi du parcours. L'utilisation de cette plateforme (PE 360) devrait se généraliser ultérieurement.

Résultats 2023 du dispositif placement extérieur (PE) :

Données d'activité du dispositif :

Instruction des demandes	Origine des 8 dossiers orientés en 2023	Issues des 14 demandes traitées	
-14 demandes traitées en 2023 (y compris 9 dossiers déposés en 2022). -3 demandes déposées en 2023 traitées courant 2024.	-3 dossiers émanant du bassin jurassien -5 autres département	-7 admissions PE à l'ADLCA -0 avis défavorable prononcé par ADLCA -7 autres issues.	

Données de performance du dispositif :

Echanges SPIP-ADLCA	Parcours soins - insertion	Sorties positives
1 réunion de coordination sur le dispositif (bilan 2022, points de procédure).	4 usagers ont intégré l'insertion professionnelle à l'issue de leur parcours de soins	1 sortie vers l'emploi ou la formation.

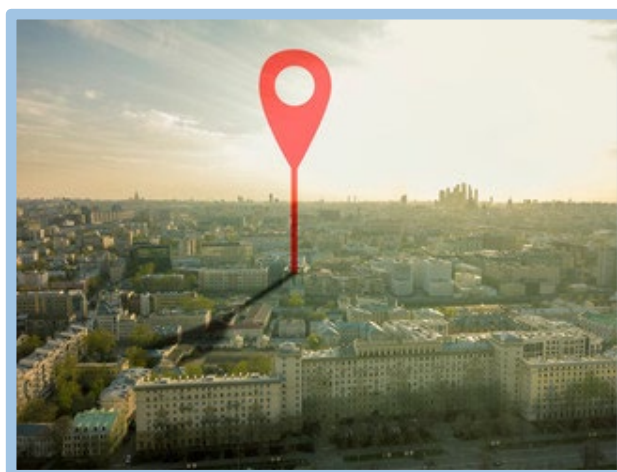
Evolution des indicateurs du dispositif placement extérieur (PE) :

	2019	2020	2021	2022	2023
Indicateurs d'évaluation de la tenue des objectifs contractuels					
Nombre de personnes orientées vers la structure associative	16	13	19	16	8
Nombre de demandes instruites par la structure	16	13	19	16	8
Taux d'acceptation et d'accueil au sein de la structure	50%	50%	43%	72%	50%
Taux d'acceptation à l'issue de la visite de pré-admission	75%	84%	84%	100%	100%
Nombre de PPSMJ accueillies en PE	3	4	5	7	7
Indicateurs d'évaluation de la tenue des objectifs de progression des personnes					

Nombre de réunions de coordination entre le SPIP et la structure	4	1	1	1	1
Nombre de visites de l'établissement	0	0	2	1	Ø
Nombre d'orientations ayant abouti à une entrée dans un cursus d'insertion	1	2	2	1	4
Nombre de sorties vers l'emploi ou la formation	0	0	1	0	1

Conclusion sur l'activité 2023

Les échanges entre l'ADLCA et le SPIP, ainsi que la collaboration avec l'assistante sociale du CSAPA, permettent une orientation plus précise et pertinente des PPSMJ, et également de renforcer la continuité du parcours de la personne en PE. Les intervenants sont convaincus de l'étayage que peut représenter un parcours complet (soins-insertion) et soutiennent ces projets autant que possible. Des rencontres entre professionnels de la maison d'arrêt et professionnels de l'ADCA sont prévues en 2024 afin de partager et renforcer la collaboration.



CENTRE CULTUREL

Cette année, la dynamique de travail s'est appuyée sur la reprise qui a eu lieu l'année passée. La communication a été relancée et s'est étoffée pour toucher un public plus large. La chartre graphique est restée inchangée et elle a permis la confection de goodies.

Évènements organisés sur l'année 2023

- ✓ **1er rendez-vous**, 26/1/23 - Vernissage d'une exposition Un premier vernissage des œuvres de patients (peintures, photos, cuir, bois...) a été organisée afin de commencer l'année pour 25 spectateurs.
- ✓ **2ème rendez-vous**, 27/2/23 - Concert d'inauguration Deux artistes (N. Andria et T. Vigneron) ont assurés un concert qui introduisait leur semaine de résidence au sein de nos locaux et auprès des patients (en collaboration avec le Moulin de Brainans) : 50 spectateurs.
- ✓ **3ème rendez-vous**, 8/3/23 - Concert de clôture Avec le Moulin de Brainans, semaine complète d'accueil de 2 artistes (Naty Andria et Théo Vigneron) autour du projet "A chacun sa voi...x/e" qui ont travaillés avec 10 patients et leur ont permis une restitution en fin de semaine devant plus de 70 spectateurs.
- ✓ **4ème rendez-vous**, 13/4/23 - Initiation pianistique Une soirée autour du piano de l'ADLCA aux côtés de Marc-Etienne Géry : pour 15 spectateurs.
- ✓ **5ème rendez-vous**, 4/5/23 - Conférence "sous l'hôtel du parc" Une soirée conférence en collaboration avec l'INRAP qui a assuré une restitution des fouilles sous les pieds de l'hôtel du parc à Lons-le-Saunier : financement INRAP pour 55 spectateurs.
- ✓ **6ème rendez-vous**, 22/5/23 - Soirée Hip-Hop Une soirée autour du Hip-Hop sous le talent de l'Espace de rue de Châlon-sur-Saone (précédée d'une master-class réservée aux patients en soin) : pour 55 et 65 spectateurs.
- ✓ **7ème rendez-vous**, 15/6/23 - Concert Funny Funky Un concert au coeur du jardin de l'ADLCA assuré par Funny Funky (avec un temps consacré aux patients en amont) pour 90 spectateurs.
- ✓ **8ème rendez-vous**, 5/7/23 - Spectacle "L'effet barnum" Une soirée théâtre autour de l'"Effet barnum" par la compagnie Pièces et main d'oeuvre pour 60 spectateurs.
- ✓ **9ème rendez-vous**, 14/9/23 - Vernissage d'une exposition Un second vernissage des oeuvres de patients avec une pièce maîtresse : une fresque murale intérieure réalisée pendant plusieurs mois par un patient : 350€, pour 20 spectateurs.
- ✓ **10ème rendez-vous**, 26/10/23 - Concert de Chicks dans la chapelle Un concert anniversaire pour les 1 an de cette dynamique "Culture et soin" sous les micros des Chicks : 130 spectateurs.
- ✓ **11ème rendez-vous**, 9/11/2023 - Conférence humoristique Une soirée en collaboration avec la compagnie Love Ananas et leur conférence humoristique "Jacques a dit" : 40 spectateurs.
- ✓ **12ème rendez-vous**, 14/12/23 - Initiation au théâtre Une initiation théâtre assurée par la compagnie pour 7 participants.



PLAN DEPARTEMENTAL D'INSERTION

Dans la continuité de son partenariat avec le conseil départemental du Jura, l'Association Départementale de Lutte Contre les Addictions (ADLCA) poursuit son implication dans le cadre du Plan Départemental d'Insertion (PDI).

Les diverses actions déployées dans le cadre du PDI contribuent au repérage et à la prévention des conduites addictives des usagers. L'expertise addictologique des professionnels de l'ADLCA s'avère un soutien essentiel dans l'accompagnement de cette thématique au cœur de la Santé Publique et se révèle un appui pour la politique départementale.

Les compétences en addictologie apportées par les professionnels de l'ADLCA aux travailleurs sociaux du Département du Jura contribuent à de meilleures conditions de prise en charge des personnes bénéficiaires du RSA. La collaboration entre nos 2 structures vise leur retour à une vie quotidienne sociale et professionnelle en favorisant la voie de la réinsertion.

L'ADLCA intervient sur plusieurs aspects :

- Le soutien aux référents RSA : intervention au sein des cellules appui santé, apports de compétences spécialisées en addictologie et expertises neuropsychologiques,
- Les accompagnements RSA spécifiques : référence RSA depuis la structure de soin,
- La ressource aux professionnels : formations et ateliers, proposant conseils et orientations en lien avec notre expertise.

En 2023, l'ADLCA s'est attachée à maintenir les actions existantes en restant à l'écoute des professionnels du département du Jura. Des circonstances de paralysie informatique depuis avril 2023 ont mobilisé les professionnels de l'ADLCA sur de nouvelles pratiques plus chronophages. La conséquence directe dans le bilan annuel repose sur l'impossibilité de mettre en œuvre les ateliers en musicothérapie proposé en 2023. Néanmoins, le bilan des actions 2023 témoigne de la nécessité du maintien du dispositif face à l'évolution grandissante des besoins.

L'ADLCA renouvelle l'offre en musicothérapie : ses vertus sont bénéfiques aux populations ciblées pour confronter l'addiction grâce à une approche différente.

1. LES INTERVENTIONS AU SEIN DES CELLULES APPUI-SANTÉ DU TERRITOIRE

Territoire	Nombre de cellules	Annulations	Nombre de situations présentées	
DTS Dole	9	2	38	dont 2 problématiques addictives / 3 bilans neuropsychy
DTS Saint-Claude	11	6	11	Dont 4 orientations bilans neuropsychy
DTS Lons-le-Saunier	9	1	21	Dont 5 orientations bilans neuropsychy
DTS Champagnole	11	3	34	dont 9 problématiques addictives / 3 bilans neuropsychy
Pour 2023	40	12	104 situations	

Le besoin d'échanges réguliers autour des addictions dont souffrent les usagers est avéré. L'expertise des professionnels de l'ADLCA a donné des compétences aux professionnels du CD39, au regard du nombre de situations étudiées quasi-équivalente à 2022.

2. BILANS NEUROPSYCHOLOGIQUES

Au total sur l'année 2023, 15 demandes de bilans neuropsychologiques ont été présentées lors des différentes Cellules Appui Santé. A celles-ci s'ajoutent les 15 demandes de bilans subsistants de l'année 2022 non traitées. 11 bilans neuropsychologiques ont été réalisés.

Les évaluations neuropsychologiques réalisées se sont toutes déroulées sous la forme suivante : une ou deux consultations de passation, puis un entretien de restitution.

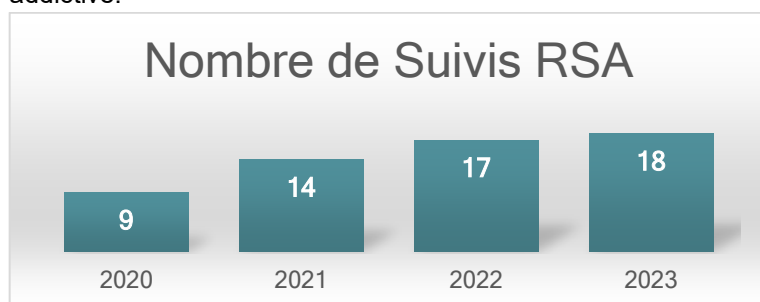
Les préconisations à l'issue de la restitution des bilans ont été les suivantes :

- Confirmation de l'orientation professionnelle ou orientation vers un milieu professionnel adapté
- Orientation vers une consultation auprès d'un médecin spécialiste (psychiatre ou neurologue)

Poursuite ou orientation vers un suivi psychologique

3. RÉFÉRENT RSA DE L'ADLCA

L'assistante de service social accompagne des personnes bénéficiaires du RSA, ayant une problématique addictive.



Sur l'année 2023, 17 hommes et 1 femme bénéficiaire du RSA ont pu être accompagnés.

Début janvier 2024 se mettent en place des accompagnements pluridisciplinaires avec présence de l'utilisateur. Ces temps d'échanges favorisent l'adhésion de l'utilisateur à son accompagnement et une meilleure cohésion des démarches des professionnels.

4. ATELIERS EN ADDICTOLOGIE :

Dans la continuité des années précédentes, nous avons proposé un programme d'ateliers en addictologie. Ceux-ci viennent en complémentarité des autres outils proposés dans le cadre du PDI.

L'objectif est de mettre à contribution l'expérience des équipes de l'ADLCA, afin d'accompagner les professionnels à mieux appréhender l'accompagnement des usagers souffrant d'addiction. Ces temps d'échange permettent une prise de recul aidante pour l'analyse des freins et blocages liés à la problématique addictive, et d'informer des dispositifs existants.

Le programme de cette année 2023 se composait de 10 Ateliers articulés autour de 4 thématiques (Insertion Socioprofessionnelle et Addiction ; Entourage et Addiction ; Adolescence et Addiction ; Femmes et Addiction). Ce programme est élaboré selon les retours des questionnaires de satisfaction recueillis en 2022.



REPONSES A APPELS A PROJETS

Femmes Victimes de Violence

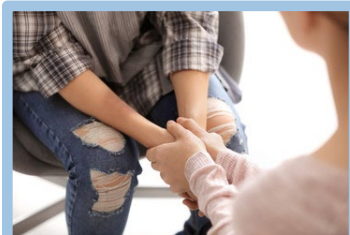
Le Ministère de l'Intérieur a publié, le 16 novembre 2023, les chiffres des violences conjugales enregistrées par les services de sécurité en 2022. Les 244 301 victimes sont en grande majorité des femmes. Comme chaque année, il s'agit principalement de violences physiques, causées par des hommes.

Le Plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2023-2027 vise à poursuivre la politique volontariste portée par le Gouvernement depuis six ans. La lutte contre les violences faites aux femmes en est le premier pilier, dans la continuité du Grenelle de lutte contre les violences conjugales



À compter du 1^{er} décembre 2023, toute victime de violences conjugales (physiques ou psychologiques) peut bénéficier d'une aide universelle d'urgence lui permettant de quitter rapidement son foyer, de se mettre à l'abri et de faire face à ses dépenses immédiates.

Ainsi la Préfecture du Jura et l'ADLCA ont pris en charge ce besoin de relogement en mettant à disposition 2 logements pour ces femmes victimes de violence. Ces personnes seront orientées par le SIAO.



L'assistante sociale de l'association effectuera un accompagnement social, tout en garantissant la recherche d'un hébergement adapté à la situation. La durée de séjour est de six mois, renouvelable après accord des services de l'Etat. Pour une prise en charge optimum en complément les femmes hébergées bénéficieront d'un accompagnement sanitaire et du personnel spécialisé de la structure d'accueil, notamment d'une infirmière pour le suivi et l'évaluation.

Lancement du projet LAM : Lits d'Accueil Médicalisés.



Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « 2023- création de 15 places de lits d'accueil médicalisés (LAM) », en 2023, l'ADLCA a été retenue pour créer 8 place de LAM.

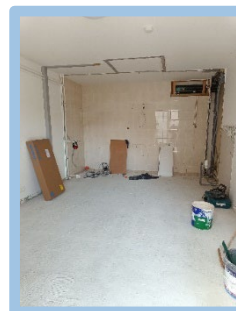
Ces LAM seront construits sur un modèle d'une chambre médicalisée PMR, et seront situés à la place des studios au rez de chaussée du bâtiment des salariés en insertion.

Les LAM s'adressent à des personnes majeures sans domicile fixe, quelle que soit leur situation administrative, atteintes de pathologies lourdes et chroniques, irréversibles, séquellaires ou handicapantes, de pronostic plus ou moins sombre ne nécessitant pas une prise en charge hospitalière ou médico-sociale spécialisée mais étant incompatibles avec la vie à la rue,

pouvant engendrer une perte d'autonomie et ne pouvant être prises en charge dans d'autres structures.

L'orientation vers les LAM doit être initiée par un médecin au regard de la situation sanitaire de la personne et suite à une évaluation de sa situation sociale par un travailleur social. La décision d'admission dans la structure est prononcée, sur demande de la personne accueillie, par le responsable de la structure après un avis favorable du médecin responsable.

L'ouverture de ce nouveau service est prévue pour décembre 2024.



ADMINISTRATIF / SUPPORT

RESSOURCES HUMAINES

310 salariés

182 femmes, 128 hommes
(244 en 2022)

185

Nombre de collaborateurs en moyenne
(173 en 2022)

161.51 ETP

Effectif moyen mensuel
(153,4 en 2022)

41,6 ans

Age moyen
(41,4 en 2022)

41 recrutements

30 Stagiaires

18 passages en CDI

11 départs de CDI

Dont 2 départ en retraite,
3 démissions

1 305 heures de formation

Dont 50 via CPF

62 salariés formés

81 944 euros engagés pour la formation

Dont 35 575 euros sur fonds propres

Formation interne

Sensibilisation à l'addictologie pour les nouveaux arrivants

Actions 2023 et mesures sociales :

- Nouveau logiciel de paie (le service RH a fonctionné sans outil pendant les 3 mois consécutifs à la cyberattaque)
- Revalorisation du point d'indice (+2,99 %) au 1^{er} janvier 2023, rétroactif au 1^{er} juillet 2022
- Valorisation de l'ancienneté dans le même poste avant l'embauche à l'ADLCA (à raison d'une reprise de 30% de l'ancienneté dans le même poste) à partir du 1^{er} Janvier 2023.
- Valorisation diplôme (+ 30 points) pour obtention d'un diplôme ou d'une spécialité (+15 points)
- Augmentation de la participation employeur à la mutuelle : passage de 50 à 60
- Poursuite de l'harmonisation des rémunérations à poste équivalent : reconnaissance du niveau « moniteur » pour tous les encadrants d'insertion du TTP & Bâtiment
- Mise en place d'un système d'astreinte infirmier
- La reconduction de la « prime mobilité » : 40 euros par mois sur 11 mois pour les salariés domiciliés à plus de 30 km, financée à 50% par le Conseil régional. Reconduction de la participation à 50% des abonnements de transport en commun.
- La reconduction de la prise en charge de l'inscription à l'ordre des infirmiers (remboursement sur justificatif)
- Pour mémoire : l'application à tous les salariés permanents des mesures du SEGUR et du SEGUR 2 pour les personnels aides-soignants et infirmiers
-
- Mise en place d'un système de cooptation rétribuant les salariés à hauteur de 300 euros pour un salarié coopté qui signe un CDI
- Refonte du livret d'accueil et révision du règlement intérieur

Dans l'organigramme, le service qualité est identifié parmi les services supports transversaux de l'ADLCA. Jusqu'en avril 2024, la fonction qualité est assurée par une personne. Selon sa fiche de poste, le RAQ contribue, sous l'autorité du Directeur, à la conception, au développement et à la mise en œuvre de la politique qualité et gestion des risques sur l'ensemble des activités/secteurs de l'ADLCA. Il veille à la conformité des pratiques aux différents référentiels.

POLE SOINS

- Evaluation externe du secteur médico-social : CSAPA

Evaluation externe validée.
Rapport envoyé à l'ARS le 31 mai 2023.
2 jours de visite : 8 et 9 mars 2023.
9 thématiques, réparties en 3 chapitres, 139 critères.
2 écarts ayant fait l'objet d'une fiche-action.

L'évaluation externe du CSAPA a été le sujet principal du premier trimestre 2023. Les travaux collaboratifs avec la directrice du pôle soins et le cadre responsable du CSAPA ont débuté dès janvier 2022 afin de préparer les réponses à l'ensemble des critères du nouveau référentiel, en assurant également le suivi du plan d'action issu de la précédente itération (2017).

A noter : les résultats d'évaluation externe sont pris en compte dans le renouvellement de l'autorisation d'exercer délivrée par l'ARS.

- Gestion de crise, et évènements indésirables

63 FEI en 2023 (augmentation d'environ 50% par rapport à 2022).
+ 5 Signalements externes

L'évènement notable de 2023 reste la cyberattaque du 22 avril 2023, qui a conduit au cryptage des données et a mis en péril la continuité des activités, des soins notamment.

Selon l'article 34 du RGPD, l'information des professionnels et des usagers a été assurée (écrite et orale). Les signalements CNIL, ARS et CERT ont été réalisés. Le nombre de FEI a presque doublé. Le protocole de gestion des EI a été remis à jour.

- Instances, évaluation de la satisfaction, et vigilances sanitaires

CDU : 1 réunion
CME : 2 réunions
CLIN : 3 réunions (détails bilan du CLIN)
1 journée REQUA avec RU
Réunions de crises : épidémies, cyberattaque.
Indicateur vaccination grippale : 26.7 %
Evaluation de la satisfaction des patients : 179 questionnaires de satisfaction retournés.

Les sujets sur lesquels une démarche est attendue dans les secteurs sanitaires sont nombreux (vigilances, circuit du médicament, droits des patients, tenue du dossier patient, ...).

La cyberattaque subie en avril 2023 a conduit à cibler les énergies sur la mise en place d'un mode dégradé pour le secteur sanitaire. Entre le dimanche 23 avril et le mois d'août environ 20 séances de travail et de suivi ont été menées avec les professionnels pour la création et la mise en œuvre des outils de traçabilité des données nécessaires à la prise en charge des patients en mode dégradé.

La tenue du calendrier des instances sanitaires en a été bousculée, et les 4 réunions annuelles n'ont pu avoir lieu.

Par ailleurs, la perte de la compétence en hygiène hospitalière a freiné les réunions EOH et le travail engagé. En 2023, le recueil de l'indicateur national du taux de professionnels soignants vaccinés contre la grippe est devenu obligatoire.

POLE INSERTION

Suivi de la labellisation RSEi du secteur insertion

Intégration dans la démarche d'audits croisés portées par la fédération des entreprises d'insertion :
Audit à IDEes21 en juillet 2023 / Audit blanc réalisé à l'ADLCA en décembre 2023.
Les enquêtes satisfaction clients/partenaires sont en place.
2 audits ciblés (RetEx sorties négatives, dossiers archivés).

La première itération de la labellisation RSEi s'est concrétisée par le certificat (niveau engagé) délivré par AFNOR certification en janvier 2023.

Dans la dynamique engagée sur le chapitre 5 (mesure, analyse et évaluation), le responsable qualité a suivi la formation d'audits croisés dispensée par la fédération des entreprises d'insertion (mise en œuvre en juillet et décembre 2023).

L'évaluation de la satisfaction des parties prenantes est initiée. Il reste à la pérenniser.

Des actions sur le domaine de la santé et sécurité au travail pour les salariés en insertion ont également été mises en œuvre (paquetage EPI au secteur bâtiment, ¼ H sécurité au TTP). Il reste à les étendre de manière adaptée sur les autres secteurs.

Secteur industriel

1 inspection DREAL le 05 octobre 2023
1 audit TMD le 24/08/23
1 audit client le 20/09/23 (Corepile)
9 sujets de ¼ H sécurité hebdo
2 exercices internes d'évacuation (mai 2023)
1 caractérisation de DID
10 procédures créées ou remises à jour

Le suivi des injonctions DREAL a été effectif, même s'il n'a pu aboutir à une levée de la mise en demeure.

L'accompagnement sur ce site a été en 2023 dense en sujets et type d'éléments à produire.

En complément des éléments cités dans les indicateurs, le service qualité a également contribué au cours du dernier semestre à la réflexion sur la délocalisation du site et le processus de production.

Secteur hôtelier : l'écolabel européen.

L'obtention de l'écolabel européen pour le secteur hôtelier fait partie des objectifs affichés par la direction.

Un travail sur l'information clientèle et salariés sur les comportements éco-responsables, notamment les pratiques sur le service du petit déjeuner a été mené. Pour autant, le travail engagé n'a pu aboutir. L'objectif est reporté sur 2024.

SUJETS TRANSVERSAUX

Gestion documentaire

6 séances de formation Blu Kango
42 procédures créées ou remises à jour
Acquisition d'un outil informatique

La gestion documentaire est une des missions premières de tout service qualité.

Le constat a été fait du manque de disponibilité des documents, et d'une diffusion sous forme de classeurs devenue obsolète. La mise en place d'une plateforme interface dématérialisée reste un objectif à maintenir.

Santé et sécurité au travail

Prise en main d'actions liées à la sécurité au travail dans 2 secteurs d'insertion
1 seul volet du DUERP a été remis à jour.
Participation au COPIL RPS
3 concrétisations notables : Paquetage EPI, ¼ H sécu, miroirs de circulation

En 2023, des actions très concrètes en matière de sécurité au travail ont pu être menées : la diffusion du paquetage d'EPI au secteur bâtiment, la mise en œuvre de quart d'heure sécurité hebdomadaires sur divers sujets tels que le port des EPI, la lutte contre le désordre, ou le risque lié à la cohabitation engins de levage / piétons.

Autres sujets transversaux :

La démarche RGPD a été lancée en 2023. Les attendus en matière d'information ont été intégrés dans les documents institutionnels (RI, livrets d'accueil ,....). Le registre réglementaire est en cours de création, et des échanges réguliers avec le DPO externalisé (1/mois) ont eu lieu.

La démarche de retour d'expérience des PDO a eu lieu début 2023, mais n'a pu être reconduite ensuite. Il convient de la relancer.

Participation au travail sur une nouvelle gouvernance de l'ADLCA. Co-pilotage du séminaire des cadres de novembre : convergence vers une vision commune des valeurs, missions et ambitions.

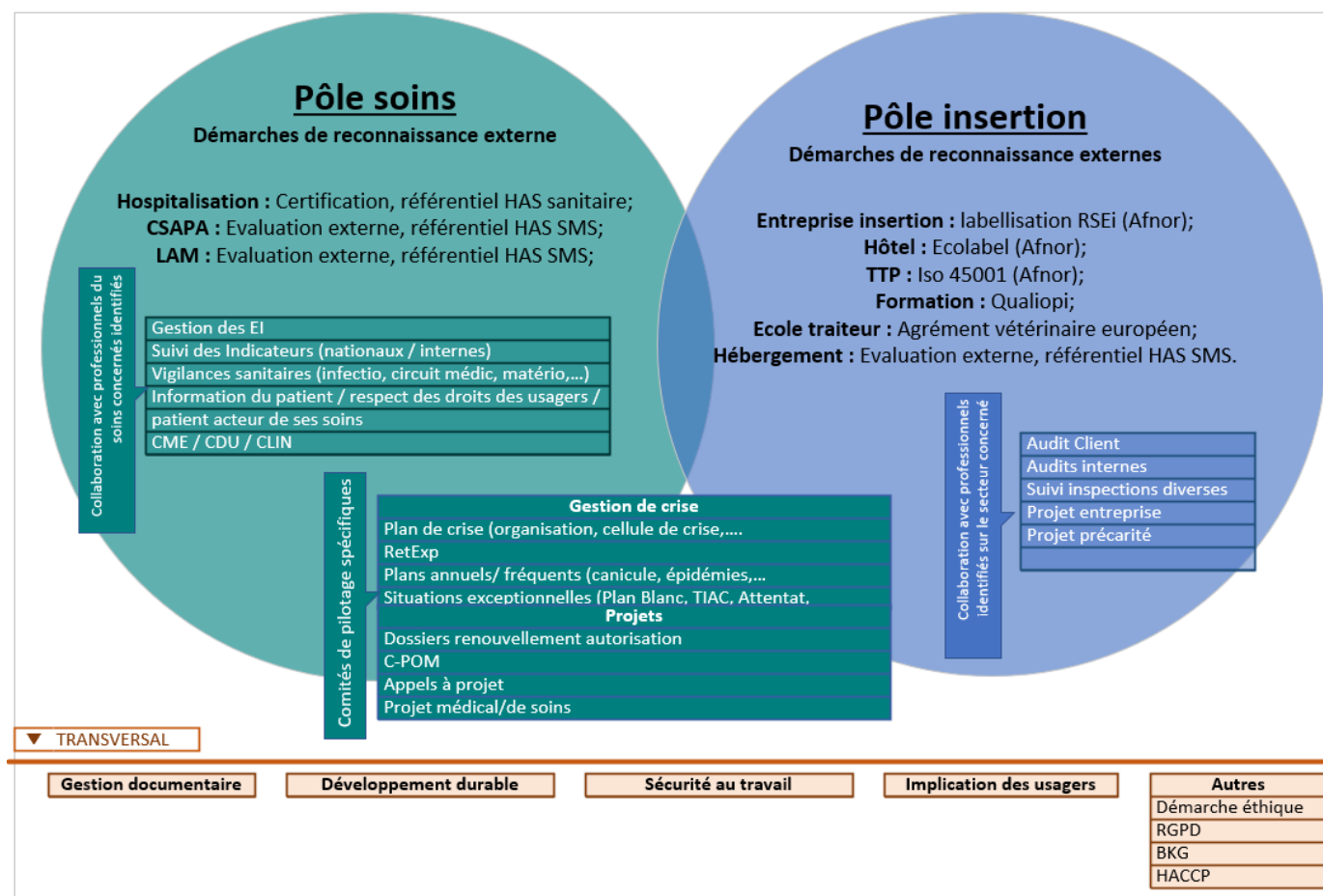
FNESAA : 2 réunions RAQ en visio + participation journées FNESAA en septembre.

1- Projection 2024 :

Dans les années à venir, avec la création de nouveaux services, le nombre de démarches de reconnaissance externe de la qualité ira croissant. En avril 2024, le service s'est vu renforcé par l'arrivée d'une seconde personne.

Avec le redéploiement de certaines missions dans l'organisation de ADLCA, les champs d'intervention du service et la répartition des tâches sont à redessiner.

Champs d'action :



BILAN

ACTIF

	Actif Brut	Exercice 2023 Amts & prov.	Actif net	Actif net 2022
CLASSE 2 / IMMOBILISATIONS				
Immobilisation incorporelles	261 357	- 123 768	137 589	21 464
dont Logiciels métiers Soins "Dédalus & Corwin"	78 006			
Logiciels métiers Compta & Paye / mises à jour	50 931			
Immobilisations corporelles	14 249 999	- 7 363 569	6 886 430	6 820 728
Climatisation bureaux psychologues	17 715			
Isolation / fenêtres pavillon R.H.	17 379			
Espace animation & labo photo	42 403			
dont Local entretien extérieur	27 563			
Salle de conférence	130 429			
Sécurisation de l'infrastructure suite à la Cyber-Attaque	140 748			
Restaurant Rouget de Lisle / Laveuse, meuble foyer, friteuse, armo	60 752			
Immobilisations financières	49 351	-	49 351	41 555
TOTAUX CLASSE 2	14 560 707	- 7 487 337	7 073 370	6 883 747
CLASSE 3 / STOCKS	21 789	-	21 789	20 736
CLASSE 4 / COMPTES DE TIERS (Créances clients, produits à recevoir)	2 136 344	-	2 136 344	1 739 392
Dotation & crédits non reductibles C.S.A.P.A.	125 039			
Subvention D.I.R.E.C.C.T.E. / F.D.I.	10 800			
Régularisation dotation S.M.R.A.	5 741			
dont Solde des aides à l'emploi	28 212			
Indemnités journalières	10 410			
O.P.C.O. / Remboursements de formations	21 443			
Factures de soins non comptabilisées depuis Cyber-attaque	638 383			
CLASSE 5 / TRESORERIE	163 656	-	163 656	262 472
TOTAUX DE L'ACTIF	16 882 496	- 7 487 337	9 395 159	8 906 346

PASSIF

	Passif Brut	Exercice 2023 Amts & prov.	Passif net	Passif net 2022
CLASSE 1 / CAPITAUX	8 997 758	- 912 629	8 085 130	7 722 840
Sous-totaux Comptes 11 / Reports à nouveau	171 883	-	171 883	131 976
Sous-totaux Comptes 12 / "Résultat de l'exercice"	120 386	-	120 386	39 907
Région B.F.C. Espace bien-être - Hôtel du Parc / Versement. 2023	5 600	- 775	4 825	-
Subv. Mini-pelle & Aérogommeuse	5 934			
Solde subvention / Versement 2023	66 331			
Département Annexe Hôtel du Parc / Versement 2023	61 000	- 2 097	58 903	-
G.M.F. Citroën Grand Picasso / Subvention 2023	18 000	- 2 259	15 741	-
ECLA Annexe Hôtel du Parc Versement 2023	55 000	- 1 134	53 866	-
A.R.S. Arrêté pour Versement 2023	42 072			
Sous-totaux Comptes 13 / Subventions d'investissement	1 802 060	- 711 270	1 090 790	-
Sous-totaux Comptes 14 / Plus-values de cessions	123 454	-	123 454	123 454
Sous-totaux Comptes 15 / Provisions	313 937	-	313 937	240 248
Totaux "Capitaux propres" - (comptes 10 + 11 + 12 + 13 + 14 + 15)	5 447 653	- 711 270	4 736 384	4 372 735
Sous-totaux Comptes 16 - Dettes Financières	3 485 105	- 201 359	3 283 746	3 285 105
Sous-totaux Comptes 19 / Fonds dédiés	65 000	-	65 000	65 000
CLASSE 4 / COMPTES DE TIERS (Dettes fournisseurs, organismes sociaux...)	1 292 117	-	1 292 117	1 159 397
CLASSE 5 / TRESORERIE	17 913	-	17 913	24 110
TOTAUX DU PASSIF	10 307 788	- 912 629	9 395 159	8 906 346

COMPTE D'EXPLOITATION

	Budget 2023	Réalisé 2023	Réalisé 2022	Réalisé 2021
Charges d'exploitation	10 048 200	10 358 432,41	9 226 007,96	8 489 951,62
* en rouge : pourcentages des charges globales annuelles				
60 - Aekats	1 012 629	1 258 843,91 12,15%	1 061 316,88 11,50%	878 864,39 10,35%
61 - Services extérieurs	532 948	606 265,49 5,85%	540 010,01 5,85%	521 536,64 6,14%
62 - Autres services extérieurs	1 197 600	782 380,29 7,55%	855 848,92 9,28%	696 322,19 8,20%
63 - Impôts & taxes	475 640	440 286,37 4,25%	448 597,57 4,86%	441 545,67 5,20%
64 - Charges de personnels	6 216 568	6 624 119,67 63,95%	5 686 320,78 61,63%	5 447 825,07 64,17%
65 - Autres charges de gestion courante	7 955	18 872,77	15 721,47	14 792,33
66 - Charges financières / Intérêts des emprunts	86 979	87 941,95	89 453,14	82 003,69
67 - Charges exceptionnelles	11	2 445,90	70 832,21	9 924,61
68 - Dotations aux amortissements & provisions	517 870	537 276,06 5,19%	457 906,98 4,96%	397 137,03 4,68%
Produits d'exploitation	10 048 200	10 478 818,46	9 265 914,93	8 621 927,22
* en rouge : pourcentages des produits globaux annuels				
70 - Produits de l'activité	3 219 608	2 727 040,32 26,02%	2 293 526,72 24,75%	1 936 409,83 22,46%
72 - Production immobilisée	142 000	242 557,19 2,31%	58 590,00 0,63%	36 678,75 0,43%
73 - Produits de l'activité hospitalière	5 457 949	6 024 018,39 57,49%	5 543 743,97 59,83%	5 345 748,54 62,00%
74 - Subventions d'exploitation	669 652	709 414,10 6,77%	669 433,73 7,22%	623 212,08 7,23%
75 - Autres produits de gestion courante	220 278	277 361,11 2,65%	245 670,45 2,65%	208 898,44 2,42%
76 - Produits financiers	-	94,99	2 132,45	8 588,17
77 - Produits exceptionnels	74 023	105 888,62	75 938,94	151 308,68
78 - Reprises sur amortissements, dépréciations & provisions	1 300	-	1 300,00	1 179,70
79 - Transferts de charges	263 390	392 443,74	375 578,67	309 903,03
Résultats d'exploitation	-	120 386,05	39 906,97	131 975,60

LES VALEURS PORTEES PAR L'ADLCA

(sondage mené au séminaire des cadres 2023)



Suivez l'actualité de
l'ADLCA sur

